EJV

Projet d'Opportunité d'Emploi pour les Jeunes Vulnérables

Don IDA : D1730

Je m'engage, ma Nation me soutient

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

Projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV)

Du volontariat communautaire à l'insertion socio-économique des jeunes

Capitalisation d'expériences

Période d'exécution : 2017-2021

LA BANQUE MONDIALE

BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

ANADEB

Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base

EJV

Projet d'Opportunité d'Emploi pour les Jeunes Vulnérables

Don IDA : D1730

Je m'engage, ma Nation me soutient

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

Projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV)

Du volontariat communautaire à l'insertion socio-économique des jeunes

Capitalisation d'expériences

Période d'exécution : 2017-2021

LA BANQUE MONDIALE

BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

ANADEB

Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base

PREFACE

Myriam DOSSOU-D'ALMEIDA
Ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes

Dans son désir d'asseoir un modèle de développement qui ne laisse personne de côté, le Togo a entamé depuis plus d'une décennie une réflexion profonde sur ses objectifs et approches d'intervention. Cette réflexion a abouti à l'adoption de nouveaux paradigmes, en particulier celui du développement à la base, centré sur l'accès de toutes les communautés au minimum vital commun et l'inclusion des groupes les plus vulnérables.

Né de la vision prospective du Chef de l'Etat, le développement à la base s'est traduit depuis lors par le lancement d'ambitieux chantiers visant à accompagner les communautés en vue de la prise en charge de leur développement de manière participative et inclusive. Les différents programmes et projets initiés dans cette optique et qui ciblent particulièrement les femmes, les jeunes, les agriculteurs et les artisans, s'inscrivent dans la Politique nationale de développement à la base adoptée en 2012. A travers cette politique, le gouvernement s'est engagé à œuvrer pour le renforcement des capacités des communautés à la base, la valorisation des potentialités productives locales, l'amélioration des infrastructures de base et la promotion des filets sociaux.

C'est dans la droite ligne de cette vision du développement que le Togo, avec l'appui de la Banque mondiale et à travers l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), a mis en œuvre, de 2017 à 2021, le « Projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) », dans le but de leur fournir des opportunités de génération de revenus. Ainsi, pendant près de cinq années, les communautés ciblées, principaux dépositaires d'enjeux de leur propre développement, ont été renforcés pour planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer des microprojets porteurs dans des secteurs agricoles et non agricoles. Dans l'ensemble, le projet EJV a mobilisé plus de quatorze mille (14.000) jeunes non-scolarisés, déscolarisés, handicapés ou non, des deux sexes des milieux ruraux de notre pays, autour des Travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) dans le cadre d'un volontariat communautaire. Il leur a offert ainsi un cadre formel d'accès à des emplois temporaires rémunérés et une opportunité d'accès à des renforcements de capacités qui sont le socle du progrès que nous voulons pour notre pays. Il a offert à plus de dix mille (10.000) jeunes l'occasion d'accéder gracieusement à des appuis financiers de l'Etat pour le démarrage ou l'extension d'activités génératrices de revenus, et ce faisant, de sortir de leur situation de fragilité et de vulnérabilité.

Le présent livret de capitalisation résume plus de quatre années d'expérience de mise en œuvre du projet EJV dans le cadre d'un partenariat multi acteurs impliquant le Gouvernement du Togo, la Banque mondiale, la GIZ, les institutions de microfinance, les ONG et associations, les médias, les chefs traditionnels, les organisations communautaires à la base et surtout les jeunes fort engagés à relever le défi de leur propre autonomisation. C'est le

lieu de témoigner à tous nos partenaires, et en particulier à la Banque mondiale, toute la reconnaissance du Gouvernement pour leur accompagnement qui nous a permis d'engranger les succès présentés dans le présent livret.

Instrument de valorisation de l'expérience que nous avons acquise en matière de volontariat communautaire et d'insertion socio-économique des jeunes en milieu rural, ce document est conçu comme support d'orientation méthodologique destiné aux structures d'appui désireuses de répliquer l'expérience dans des interventions similaires. Il n'est cependant pas un manuel d'exécution à suivre à la lettre. Loin s'en faut. Les potentiels utilisateurs sauront y apporter les adaptations nécessaires en fonction des spécificités de chaque contexte. Le lecteur doit toujours avoir à l'esprit que l'expérience d'autrui ne remplace pas entièrement les leçons que l'expérience personnelle lui donne, mais elle lui sert à éviter les mêmes erreurs et faux pas.

J'ai l'intime conviction que l'expérience EJV est la fondation sur laquelle nous bâtirons bien d'autres initiatives plus ambitieuses et plus inclusives. Ensemble, nous avons accompli de grandes choses à travers ce projet. Ensemble, nous en ferons davantage !

Le Ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes
Myriam DOSSOU-D'ALMEIDA

REMERCIEMENTS

Mazalo A. KATANGA
DG ANADEB

Pour l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), le projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) a été une expérience riche en défis et en apprentissage.

De véritables défis qui veulent qu'elle s'intéresse davantage à la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural tout en veillant à ce que les emplois créés profitent non seulement aux bénéficiaires directs qu'ils sont, mais aussi à l'ensemble de leurs communautés. Pour avoir acquis une certaine expérience de la question de l'emploi des jeunes en milieu urbain dans le cadre de sa collaboration autour des volontaires d'engagement citoyen avec l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT), l'innovation pour l'ANADEB était de déployer la version rurale de cet accompagnement au profit de la jeunesse togolaise jusqu'ici peu ou mal intégrée dans le tissu socioéconomique national.

Pour ce faire, la principale question qui s'est posée était relative à l'identification des bénéficiaires car, autant la sélection des villages ciblés devait se faire dans la plus grande objectivité, autant le choix des jeunes visés exigeait toute la transparence, l'impartialité, la participation et l'implication requises de la part des communautés.

Du recrutement des jeunes, passant par la réalisation des Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), jusqu'à leur insertion dans les Activités génératrices de revenus (AGR) de leur choix, l'ANADEB a tiré plusieurs enseignements. Certains de ces enseignements sont que l'approche genre et la démarche inclusive adoptées par le projet permettent de toucher les personnes les plus vulnérables, et que le suivi-accompagnement personnalisé, particulièrement celui exercé par les Comité villageois de développement (CVD) aux côtés des jeunes bénéficiaires permet d'accroître la chance de réussite de ces derniers dans leurs AGR.

Les résultats, les changements et les enseignements auxquels nous sommes face à la fin du projet EJV sont le fruit du concours de plusieurs acteurs qu'il m'incombe de souligner.

Il s'agit en tout premier lieu des hautes instances des institutions de la République, à savoir la Cour suprême de justice, le ministère de tutelle chargé du développement à la base, les ministères sectoriels, notamment, ceux chargés de l'économie et des finances, de la planification du développement et de l'administration territoriale. Chacun, en ce qui le concerne, a apporté un appui déterminant depuis la conception du projet, sa mise en vigueur, sa mise en œuvre et son évaluation finale.

Je leur témoigne ici toute ma gratitude et celle de tout le personnel de l'ANADEB pour la bienveillante attention qu'ils ont réservée à ce projet qui n'a souffert d'aucune contrainte d'ordre institutionnel durant tout son cycle de vie.

Je tiens particulièrement à saluer la Banque mondiale qui, à travers son appui technique exceptionnel et les ressources financières mises à la disposition du projet, a permis de fournir cet accompagnement aux jeunes sans emploi pour les mettre sur les rails de leur autonomisation économique. Je voudrais donc ici lui renouveler toute la reconnaissance de l'ANADEB et des communautés bénéficiaires.

Le tout premier contact de l'ANADEB avec les communautés visant à mettre en œuvre ce projet au profit des jeunes, portait sur le ciblage et l'identification des bénéficiaires ; deux sujets au cœur desquels l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) s'est illustré en apportant à l'ANADEB les appuis nécessaires. Je lui en suis très reconnaissante.

Dans le même sens, je tiens à témoigner toute ma gratitude à la GIZ pour avoir apporté son expertise au projet à travers différents modules de Formation en développement d'affaires (FoDA).

Je voudrais enfin remercier les autorités administratives et traditionnelles locales, les acteurs de développement à la base et les nombreux partenaires au rang desquels les Organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé dont les contributions ont été essentielles aux succès présentés dans ce livret. De par leurs appuis, ils ont aidé le gouvernement, à travers l'ANADEB, à faire de ces jeunes, des citoyens plus responsables, plus engagés, plus entreprenants et plus productifs pour eux-mêmes et pour leurs communautés.

A cette étape de clôture du projet, de nombreux témoignages de réussite sont mis en lumière par les bénéficiaires eux-mêmes, et par les non-bénéficiaires des communautés touchées. Ce constat s'explique par la parfaite adhésion des communautés à la stratégie d'intervention du projet ; une stratégie fondée sur le faire-faire, la participation communautaire, l'inclusion, la synergie d'action entre les parties prenantes et le partenariat.

L'ANADEB et toute l'équipe du projet EJV reconnaissent en ces succès, les marques de la politique de paix et la vision de renforcement des institutions de la République portées par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE. Pour avoir su créer le cadre approprié de la conduite des activités de ce projet, les partenariats requis ont pris corps et la collaboration entre les différentes parties prenantes a été très fructueuse. Nous lui rendons donc hommage pour tous les succès du projet EJV.

Le défi de l'après-projet, c'est la pérennisation des résultats enregistrés. Nous y veillerons ensemble avec les communautés en parfaite synergie avec les différentes parties prenantes. Mais déjà, à travers ce livret, nous partageons avec les lectrices et lecteurs quelques bonnes pratiques en espérant qu'elles inspireront leurs initiatives similaires futures, et nous leur disons également merci par avance pour le temps qu'ils mettront à les découvrir.

La Directrice générale

Mazalo Atchidalo KATANGA

Table des matières

Liste des sigles et acronymes 14
Introduction 16
Partie 1. Le volontariat communautaire 19
1.1. Retour sur l'expérience du volontariat communautaire 22
1.1.1. Contexte et enjeux 22
1.1.2. Objectifs 23
1.1.3. Stratégies de mise en place du volontariat communautaire: les clés méthodologiques 23
1.1.4. Résultats 28
1.1.5. Impacts du volontariat communautaire 28
1.1.6. Acteurs impliqués dans la mise en œuvre 33
1.1.7. Facteurs de succès 35
1.1.8. Limites dans la mise en œuvre du volontariat communautaire 36
1.1.9. Leçons apprises 37
1.1.10. Conditions de réplication 38
1.2. Quelques exemples de succès 39
Partie 2 L'expérience de l'insertion socioéconomique des jeunes ... 63
2.1. Retour sur l'expérience de l'insertion socio-économique 66
2.1.1. Contexte 66

2.1.2. Objectifs 66
2.1.3. Clés méthodologiques du volet insertion professionnelle des jeunes 66
2.1.4. Résultats 70
2.1.5. Impacts 71
2.1.6. Principaux intervenants dans la démarche 75
2.1.7. Facteurs de succès 76
2.1.8. Limites dans l'appui aux AGR 77
2.1.9. Leçons apprises 78
2.1.10. Conditions de réplication 79
2.2. Quelques exemples de succès 80
Références bibliographiques 104

Liste des sigles et acronymes

AADB	Agent d'appui au développement à la base
AE	Analyse environnementale
AEI	Analyse environnementale initiale
AGR	Activité génératrice de revenu
AIDE	Programme d'appui à l'insertion et au développement de l'embauche
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ANADEB	Agence nationale d'appui au développement à la base
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
ANVT	Agence nationale du volontariat au Togo
BM	Banque mondiale
CAF	Capacité d'autofinancement
CDB	Comités de développement à la base
CDQ	Comité de développement de quartier
CGES	Cadre de gestion environnementale et sociale
CPN	Consultation prénatale
CPRP	Cadre de politique de réinsertion des populations
CVD	Comité villageois de développement
DAO	Dossier d'appel d'offres
DCC	Développement conduit par la communauté
DE	Directeur exécutif
DRP	Demande de renseignement des prix
EIE	Etude d'impact environnemental
EIESS	Etude d'impact environnemental et social simplifié
EJV	Projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables
EPPB	Evaluations participatives de la pauvreté et des besoins
FAIEJ	Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes
FGB	Formation en gestion à la base
FNFI	Fonds national de la finance inclusive

FoDA	Formation en développement d'affaires
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ICOM	Information et communication
IEC	Information, éducation et communication
INSEED	Institut nationale de la statistique et des études économiques et démographiques
JDS	Jeunes déscolarisés
ODC	Organisation et dynamique communautaires
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
PA	Plan d'affaires
PAD	Project appraisal document (Document d'évaluation de projet)
PAEIJ-SP	Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs
PAIPJA	Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans
PAR	Plan d'action de réinstallation
PDC	Projet de développement communautaire
PME	Petite et moyenne entreprise
PNDB	Politique nationale de développement à la base
PNPER	Programme national de promotion de l'entrepreneuriat rural
PRADEB	Programme d'appui au développement à la base
ProFoPEJ	Programme de formation professionnelle et d'emploi des jeunes
PROVONAT	Programme de volontariat national au Togo
PTBA	Plan de travail et de budget annuel
QUIBB	Questionnaire unifié des indicateurs de base de bien-être
SES	Sauvegarde environnementale et sociale
SPM	Spécialiste en passation de marchés
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
TRI	Taux de rentabilité interne
VEC	Volontaire d'engagement citoyen

Introduction

En dépit des progrès notables enregistrés au cours des dernières années, le Togo fait toujours face à d'importants défis en termes d'inégalités sociales et d'insertion socio-économique des jeunes.

En effet, malgré une réduction de 3,6% de l'incidence de la pauvreté de 2011 à 2015 au Togo (due à la croissance économique et aux politiques redistributives), on note sur la même période une aggravation du taux de l'extrême pauvreté et des inégalités (l'indice de Gini est passé de 0,361 à 0,393). Par ailleurs, en dépit des progrès obtenus en termes de création d'emploi comme l'atteste la réduction de 3,1% du chômage, (6,5% en 2011 ; 3,4% en 2015), le taux de sous-emploi demeure élevé et en hausse (22,8% en 2011 ; 25,8% en 2015).

Face à ce contexte de fragilité, la promotion du capital humain, l'insertion des jeunes, l'inclusion et l'équité sont au cœur des priorités du Gouvernement togolais et de ses partenaires. En effet, depuis plus d'une décennie, le Togo a entamé une réflexion profonde sur ses objectifs et approches de développement en adoptant de nouveaux paradigmes, en particulier, celui du développement à la base centré sur l'accès de toutes les communautés au minimum vital commun à travers l'approche d'inclusion des groupes vulnérables.

Aussi, pour opérationnaliser cette nouvelle approche, la Politique nationale de développement à la base (PNDB) adoptée en 2012, définit quatre axes

d'intervention (i) le renforcement des capacités des communautés à la base, (ii) la valorisation des potentialités productives locales, (iii) l'amélioration des infrastructures de base et (iv) la promotion des filets sociaux.

Dès lors, le pays a lancé d'ambitieux programmes pour accompagner les communautés en vue de la prise en charge de leur développement, de manière participative et inclusive.

Ces initiatives sont portées par des structures techniques telles que l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Créée en 2011, l'ANADEB a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la PNDB, et de veiller à l'intégration de la dimension « développement à la base » dans l'ensemble des politiques, plans, programmes et projets de développement ayant cours dans le pays. C'est dans la droite ligne de cette mission que s'inscrit le projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV).

Financé par la Banque mondiale (BM) pour une durée de 4 ans (2017-2021), le projet EJV a pour objectif général de fournir des opportunités de génération de revenus aux jeunes pauvres et vulnérables ciblés du Togo. Il est mis en œuvre suivant l'approche de « Développement conduit par les communautés (DCC) » qui responsabilise les Comités villageois de développement (CVD). Le projet EJV s'articule autour de quatre (04) composantes : (i) volontariat communautaire et formation ; (ii) appui aux activités génératrices de revenus ; (iii) renforcement des capacités et (iv) gestion du projet.

Le présent document de capitalisation permet de tirer des leçons de la mise en œuvre du projet EJV afin d'apprendre et d'améliorer les interventions similaires futures. Il est présenté en deux (02) parties : i) l'expérience du volontariat communautaire et ii) l'expérience de l'insertion socio-économique.

Partie 1

Le volontariat communautaire

Le volontariat communautaire constitue l'une des principales sous-composantes du projet EJV. Cette première partie du document de capitalisation en décrit les grandes lignes.

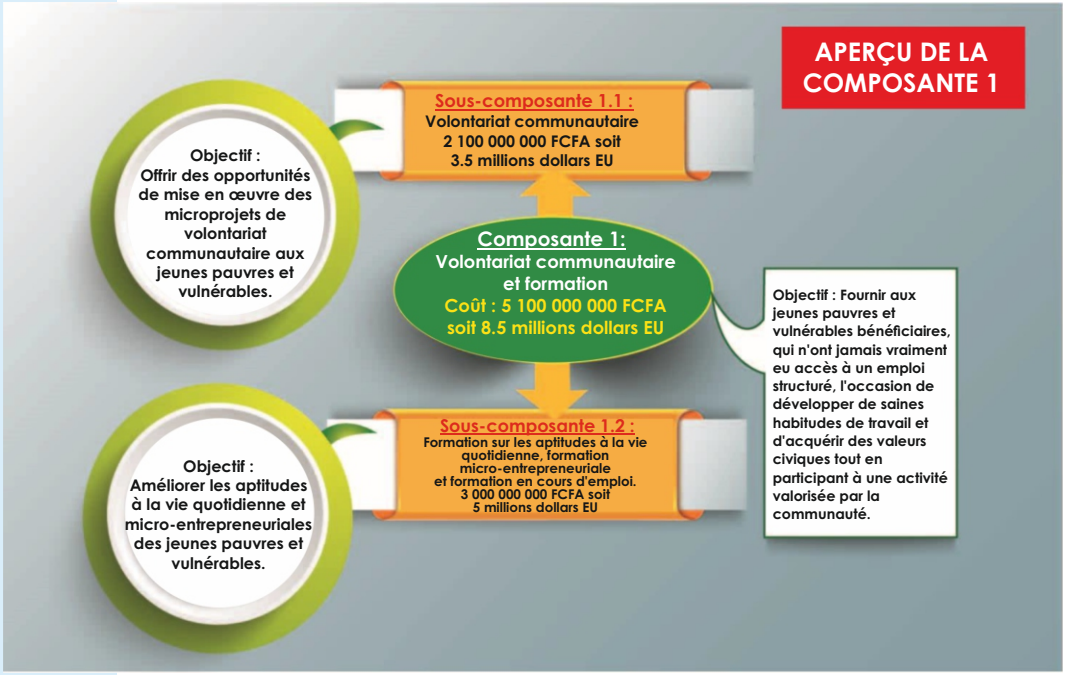

Figure 1 : Aperçu de la composante 1 portant sur le volontariat communautaire

1.1. Retour sur l'expérience du volontariat communautaire

1.1.1. Contexte et enjeux

La population du Togo comporte une forte proportion de jeunes avec 75% de moins de 35 ans, 60% de moins de 25 ans, et 42% de moins de 15 ans.
Chez les 35 à 54 ans, la participation au marché du travail atteint 94,9%. Elle n'est qu'à 64,2% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, et à 88,4% chez les 25 à 34 ans.
Le taux de chômage est généralement faible dans tous les groupes d'âge, 2,4% en moyenne quoiqu'il demeure plus élevé en zone urbaine (4,1%) qu'en milieu rural (1%)[1]. Mais la faiblesse du taux de chômage masque les défis importants associés au sous-emploi[2]. En effet, 35% de la main d'œuvre du pays est en situation de sous-emploi tandis que moins de 3% est en chômage.

Dans le milieu rural spécifiquement, cette situation de sous-emploi est liée au revenu et caractérisée par des emplois à temps plein pour des rémunérations inférieures au Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) de 35 000 FCFA ou au seuil de pauvreté, soit 344 408 FCFA par an.

---

[1] INSEED, Enquête QUIBB, 2015

[2] Le sous-emploi peut être décrit de trois façons à savoir : (i) un travail à temps partiel involontaire (sous-emploi lié au nombre d'heures) ; (ii) un travail à temps plein pour un salaire inférieur à un salaire minimum (35 000 FCFA) ou le seuil de pauvreté soit 344 408 FCFA (sous-emploi lié au revenu) et (iii) l'écart entre un emploi et l'éducation, la formation ou l'expérience du travailleur (sous-emploi en termes de qualifications). (*INSEED, Profil de la pauvreté au Togo, 2015*)

Tirant ses racines des succès engrangés par le projet de volontariat d'engagement citoyen mis en œuvre par l'ANVT en milieu urbain avec l'appui de l'ANADEB, le projet EJV cible les milieux ruraux du pays. Son principal défi est de contribuer, dans 31 préfectures, à relever le niveau de revenu des jeunes pauvres et vulnérables issus de 200 villages des 150 cantons les plus pauvres du Togo.

1.1.2. Objectifs

La sous-composante « volontariat communautaire » du projet EJV vise à : (i) promouvoir l'engagement des jeunes déscolarisés à contribuer aux solutions de développement de leurs communautés, (ii) fournir aux bénéficiaires l'occasion de développer de saines habitudes de travail et d'acquérir des valeurs civiques tout en participant à une activité valorisée par la communauté et (iii) offrir une opportunité d'acquisition de compétences personnelles et micro-entrepreneuriales.

1.1.3. Stratégies de mise en place du volontariat communautaire : les clés méthodologiques

La démarche méthodologique de mise en œuvre des Travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) s'articule en dix (10) étapes :

Etape 1 : L'information et la sensibilisation des leaders des 150 cantons les plus pauvres du Togo sur le projet et les procédures de sélection des villages bénéficiaires du projet.

Etape 2 : La mise en place d'outils et méthodes adaptés aux réalités du terrain.

Etape 3 : L'approche par tirage au sort des villages donnant à chacune des communautés des chances égales d'être sélectionnée.

Figure 2 : Processus de tirage au sort des villages bénéficiaires

Etape 4 : L'Organisation des assemblées de sélection des jeunes bénéficiaires en présence : (i) des préfets des localités sélectionnées ou leurs représentants ; (ii) des chefs de canton ; (iii) des chefs de village et de quartier ; (iv) des membres des comités villageois de développement ; (v) des services déconcentrés de l'Etat ; (vi) des ONG intervenant dans la zone, (vii) des jeunes femmes et hommes âgés de 18 à 35 ans candidats enregistrés aux THIMO ; (viii) de toutes les populations des localités bénéficiaires.

Figure 3 : Processus de tirage au sort des jeunes bénéficiaires

Etape 5 : Le renforcement des capacités institutionnelles (ANADEB, intermédiaires techniques, etc.).

Etape 6 : L'approche de développement conduit par les communautés (Formation en gestion à la base, FGB) dont les aspects majeurs sont : (i) l'information et la mobilisation communautaire ; (ii) le renforcement de capacités des acteurs communautaires sur l'approche FGB, l'identification participative du microprojet ; (iii) le montage du dossier de demande de financement par le CVD avec l'appui de l'intermédiaire technique et des agents de terrain ; (iv) la passation communautaire des marchés et l'achat des équipements ; (v) l'organisation des jeunes et la mise en œuvre du microprojet ; (vi) la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes ; (vii) la réalisation du microprojet, le suivi et la maintenance de l'ouvrage par la communauté.

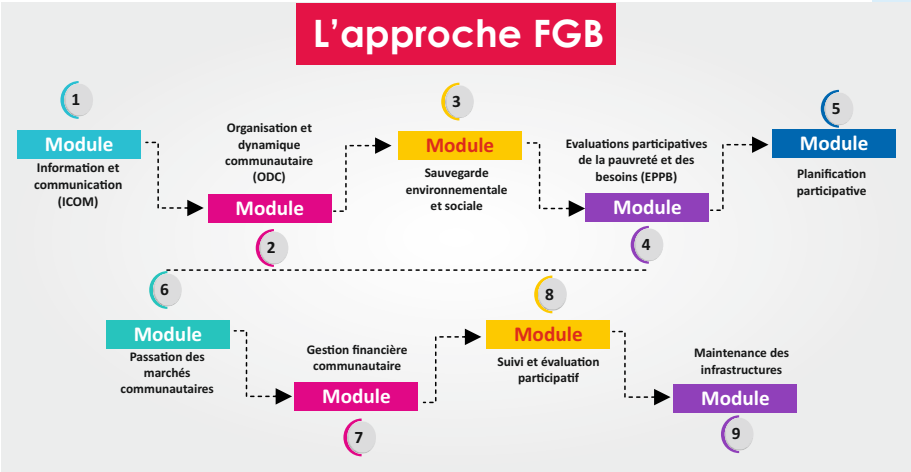

Figure 4 : Les modules de l'approche FGB

Etape 7 : La Synergie d'action multi-acteurs : L'un des mérites du projet EJV est d'avoir mis en place un dispositif d'intervention multi-acteurs mobilisant des expertises variées pour accompagner les communautés dans la mise en œuvre de leurs THIMO. Il s'agit entre autres, du Gouvernement togolais par le biais du ministère chargé du développement à la base et de l'ANADEB, de la Banque mondiale, de la GIZ, des animateurs FGB, des autorités locales (préfets et maires) et traditionnelles (chefs de canton, de village et de quartier), des leaders communautaires (CVD), des jeunes bénéficiaires, des populations en général, des intermédiaires techniques (ONG, associations et individus), des médias, etc.

Etape 8 : La prise en compte des dimensions « genre » et « inclusion » dans le but de ne laisser personne de côté comme le recommandent les Objectifs de développement durable (ODD) 5 et 10.

Etape 9 : La mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementale et sociale à travers des comités villageois de gestion des plaintes, un numéro vert (8212), des sensibilisations sur les IST-VIH/Sida et Covid-19, la mise en place de trousses de premiers secours / boîtes à pharmacie, la mise à disposition et l'utilisation d'Equipements de protection individuel appropriés (EPI), des reboisements compensatoires, la réhabilitation de sites dégradés, la veille sur les aspects liés au genre etc.

Etape 10 : La mise en place de mécanismes de gestion des plaintes (élaboration et validation du document de gestion des plaintes, mise en place des comités villageois, régionaux, central et national).

1.1.4. Résultats

Les stratégies et les moyens mis en œuvre ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- 14 124 bénéficiaires directs du projet, dont 58% de femmes
- 13 sessions de formation sur les aptitudes à la vie quotidienne, formation micro-entrepreneuriale et formation en cours d'emploi
- 14 120 jeunes formés sur le micro-entrepreneuriat
- 14 120 jeunes bénéficiaires de programmes du marché du travail (démarrage, formation ou reconversion)
- mise en place de 200 comités de gestion de plaintes dans les villages bénéficiaires
- 200 microprojets mis en œuvre dans les domaines reflétant les besoins prioritaires des communautés
- 200 communautés bénéficiaires de la FGB pour la gestion des microprojets de services communautaires.

1.1.5. Impacts du volontariat communautaire

Selon le modèle EJV, le volontariat communautaire était une passerelle pour faciliter l'insertion socio-économique et l'engagement citoyen des jeunes. Toutefois, au niveau des communautés bénéficiaires, et à titre collectif, d'importants changements ont été notés.

La dynamisation des organisations et de la vie communautaire

Les Organisations de développement de base (ODB) sont la cheville

ouvrière de mise en œuvre des microprojets dans l'expérience EJV. Le projet a mis un accent particulier sur l'organisation, le fonctionnement et le renforcement de capacités en amont pour la mise en œuvre des microprojets à travers les modules FGB. Dans l'ensemble, on observe dans les communautés bénéficiaires, une forte dynamique communautaire et un regain d'intérêt pour le développement local.

« *Avant le projet EJV, en tant que CVD, nous ne maitrisions pas notre rôle. Nous ne connaissions pas nos attributions. Grâce au projet EJV, nous avons été formés et nous sommes maintenant mieux outillés pour conduire le développement de notre village. On nous a appris que le CVD doit aider le chef pour assurer et accompagner le développement de la communauté. Il doit faire en sorte que le village soit propre et attrayant. Le CVD doit dire au chef du village les problèmes qui surviennent dans la communauté, et s'il y a lieu, mobiliser les populations pour les gérer. Et c'est ce que nous faisons maintenant. Je peux vous dire qu'avec EJV et l'appui de notre chef, le village a beaucoup changé. Avant les gens ne sortaient pas pour les travaux communautaires. Maintenant, à commencer par les jeunes bénéficiaires, dès qu'on leur fait signe, ils sortent massivement* » : Kodjo Adankonou, Président CVD d'Adankonoukopé, préfecture du Bas-mono.

Au-delà de la réalisation du microprojet, les communautés ont acquis des équipements et des capacités nécessaires pour l'entretien et la maintenance de leurs divers ouvrages communautaires.

La cohésion sociale dans les communautés

Il ressort de l'analyse des données un renforcement du lien social au sein et entre les communautés bénéficiaires du projet. Les acteurs rencontrés

indiquent notamment que les diverses activités ont augmenté les interactions au sein de la communauté. En faisant travailler ensemble et autour d'un objectif commun des jeunes issus de familles, d'ethnies, de clans, de bords politiques et de confessions religieuses différents, les THIMO agissent dans le sens du renforcement de la cohésion sociale, de la réduction des risques de conflits et de consolidation de la paix. Les microprojets ont fait naître ou consolider l'esprit de solidarité et d'appartenance communautaire. C'est dans ce sens que dans certaines communautés, des propriétaires terriens ont accepté mettre leurs parcelles de terre au service de leur communauté pour la réalisation des travaux.

Les mécanismes communautaires de gestion des plaintes mis en place sont aussi aujourd'hui des instruments de consolidation de l'entente et de la cohésion au sein des localités.

« Depuis que l'ANADEB nous a regroupés grâce à EJV, je peux dire que j'ai senti des changements significatifs dans ma communauté. Je vois que les gens sont plus mobilisés à travailler pour l'ensemble du village. Avant chacun s'occupait de ses propres problèmes et même quand on les invitait pour des travaux communautaires, cela se limitait au CVD et quelques personnes. En plus, à force de se côtoyer, les gens se connaissent mieux et sont plus unis qu'avant. En tant que chef chargé de régler les conflits, j'ai remarqué aussi que les gens ne viennent plus se plaindre comme avant. Le comité de gestion des plaintes joue un rôle important » : chef du village de Gnyargou, préfecture de Kpendjal-Ouest, région des Savanes.

Le désenclavement des localités et le renforcement des économies locales

Les Travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) pour la réhabilitation des pistes rurales ont contribué à l'amélioration de la praticabilité des tronçons, au désenclavement des voix d'accès à certains villages, et par la même occasion, à l'amélioration des conditions de vie des personnes affectées par l'enclavement de leurs localités.

Les pistes aménagées ont facilité l'accès aux marchés pour les commerçants, contribuant ainsi à résorber le problème d'écoulement des produits agricoles et l'accès aux services sociaux de base.

« Chez nous, on note un accès plus facile aux services sociaux tels que les centres de santé, les écoles, les centres d'état civil, etc. Avant le projet, l'impraticabilité des voies d'accès surtout en périodes pluvieuses, nous rend la vie difficile et empêche les populations d'accéder aux soins et aux marchés » : Kokou Pitassenam, chef de village de Poutonou, préfecture de Tchaoudjo, région Centrale.

« Avant l'arrivée du projet on éprouvait beaucoup de difficultés liées à l'état de notre route. Les voitures arrivaient rarement ici. Il y avait des trous un peu partout. Seules les grosses voitures essayaient de venir. Et ainsi les bonnes femmes de la ville venaient nous tricher en achetant nos produits à vils prix. Maintenant avec la route qui est aménagée, nous-mêmes parvenons à transporter nos produits sur des tricycles pour aller les vendre plus chers à Lama Téssi ou Sokodé » : Kokou Tarnon, président CVD de Poutonou, préfecture de Tchaoudjo, région Centrale.

Par ailleurs, les retenues d'eau permettent aux populations de disposer de l'eau pendant les périodes de saison sèche pour leurs usages domestiques, les activités agricoles de contre-saison (maraichage) et l'abreuvement des bétails.

Amélioration des revenus et du bien-être

Pour les communautés qui ont opté pour l'extraction de sable et de graviers, ce microprojet constitue une importante source de revenus. Grâce à ces ressources, les communautés sont en mesure d'entreprendre des travaux d'intérêt communautaire, notamment la réhabilitation des bâtiments scolaires, la confection des tables-bancs pour des écoles, etc.

En faisant appel à de petites entreprises et à une main d'œuvre locale issue de milieux défavorisés, les THIMO permettent une redistribution économique intelligente.

Un programme de renforcement de la protection sociale

La protection sociale étant définie comme l'ensemble des politiques et des programmes visant à réduire et à prévenir la pauvreté et la vulnérabilité tout au long du cycle de vie[3], le projet EJV contribue à renforcer les dispositifs mis en place par l'Etat en la matière. Grâce aux revenus générés par la participation aux THIMO, les bénéficiaires sont plus à même d'épargner, d'investir dans des AGR pour le bien-être de leurs familles, notamment dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la santé et des soins, etc.

---

[3] OIT, Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 Protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable, Genève, 2017.

La naissance d'une conscience environnementale et sociale

Le reboisement de parcelles communautaires et le long de pistes a permis aux communautés de disposer de l'ombre et de lutter contre l'érosion et la sécheresse. Le choix des types de plants tient aussi compte de leurs vertus thérapeutiques. C'est ainsi que de nombreuses localités ont choisi par exemple le *khaya senegalensis* (*mahogēn*) qui, de l'avis des populations, intervient dans le traitement de la malaria et autres pathologies. Les arbres plantés pourront également à long terme servir à des besoins d'ordre communautaire, par exemple la fabrication des tables et bancs pour les écoles, la construction et la toiture des édifices communautaires (écoles, apatams scolaires améliorés, centres de santé, marché, etc.).

1.1.6. Acteurs impliqués dans la mise en œuvre

Différents types d'acteurs ont rendu possible l'implémentation du volontariat communautaire et l'atteinte des résultats ci-dessus présentés. Ils sont récapitulés dans la figure ci-après avec leurs contributions.

Figure 5 : Aperçu des intervenants dans la mise en œuvre du volontariat communautaire

1.1.7. Facteurs de succès

Plusieurs éléments ont concouru au succès du volontariat communautaire et de la mise en place des microprojets. Il s'agit entre autres :

- de l'approche multi-acteurs qui a vu intervenir plusieurs prestataires et partenaires, notamment l'ANADEB, la Banque mondiale, les animateurs FGB, les autorités locales (préfets et maires) les leaders traditionnels (chefs traditionnels), les CVD, les jeunes bénéficiaires, la population en général, les médias, les ONG/associations intermédiaires et consultants individuels intermédiaires techniques
- du soutien de la Banque mondiale par les avis de non-objection sur les TDR et budgets de réalisation des activités et les missions régulières d'appui au projet (1 fois tous les 4 mois)
- de l'implication et le suivi du projet par le ministère de tutelle
- des outils de planification et de suivi mis en place par la coordination nationale du projet (PTBA, canevas de divers rapports, canevas de suivi des coachs, canevas de rapport mensuel, canevas de suivi des indicateurs d'objectif de développement et des résultats intermédiaires, etc.)
- de l'élaboration et la mise en œuvre des instruments et outils de sauvegardes environnementale et sociale
- de l'implication de tout le personnel de l'ANADEB dans la mise en œuvre du projet : de la directrice générale en passant par les directeurs aux agents d'appui au développement à la base (AADB)
- du suivi de la mise en œuvre des activités sur le terrain par les antennes régionales de l'ANADEB
- de l'adhésion des populations bénéficiaires du projet et surtout la

participation active des jeunes femmes et hommes à la mise en œuvre des THIMO, des AGR et de l'alphabétisation fonctionnelle
- du don de parcelles par les communautés attesté par des certificats de donation pour la réalisation de microprojets communautaires (plantations, retenues d'eau, etc.)

1.1.8. Limites dans la mise en œuvre du volontariat communautaire

Les limites de mise en œuvre relevées sont :

- la non prise en charge des coûts récurrents à la passation de marchés par les CVD alors que ces derniers sont déjà pauvres
- la faiblesse, voire l'absence, d'entretien et de maintenance des ouvrages réalisés à travers les THIMO malgré la formation des CVD/communautés sur l'Entretien et la maintenance des infrastructures (EMI) et la disponibilité des équipements
- l'absence de pièces d'identité des jeunes pouvant attester de leur éligibilité au projet, de 18 à 35 ans d'âge
- le plafonnement des coûts des microprojets n'a pas tenu compte des coûts réels liés à la réalisation de certains microprojets d'envergure
- retard dans la mise en route des applications EJVregister et EJVprésence, compromettant la célérité de l'enrôlement des jeunes et le suivi efficace de leur assiduité
- la survenue de la pandémie du Covid-19 qui a retardé la mise en œuvre des activités.

1.1.9. Leçons apprises

Divers enseignements sont tirés de cette expérience :

- la disponibilité de données sur la cartographie et le profil de la pauvreté permet de toucher objectivement la vraie cible
- la sélection probabiliste des jeunes est une stratégie qui accroît la transparence du processus et évite les contentieux susceptibles de retarder l'exécution du projet
- la stratégie de Développement conduit par les communautés (DCC) facilite le transfert de compétences aux communautés et facilite la « prise d'initiative et de responsabilités » en matière de développement à la base ;
- dans les villages bénéficiaires, la mise en œuvre des THIMO contribue à renforcer les capacités financières des bénéficiaires et à dynamiser l'économie locale
- l'ouverture des comptes par les CVD et les jeunes a amélioré le taux de bancarisation dans les villages concernés et a contribué à la sécurité financière des épargnants et, partant, de leurs ménages
- l'approche multi-acteurs permet de mobiliser des expertises différentes et complémentaires nécessaires à la mise en œuvre efficace et efficiente des microprojets (principe de subsidiarité)
- l'implication des acteurs (autorités locales, administratives et traditionnelles) à la sélection des communautés et des jeunes augmente le degré de transparence et d'adhésion des populations au projet, et partant, augmente ses chances de réussite
- l'ancrage du projet au plan national est facilité par le fait qu'il soit porté par une agence qui est représentée dans toutes les régions du pays

par une antenne et dans toutes les préfectures par les AADB
- il faut prévoir dans le cadre des projets similaires des audiences foraines d'établissement de jugement supplétif aux jeunes ne disposant pas d'acte de naissance
- le montant de 1 200 000 FCFA versé aux intermédiaires techniques par village pour 8 mois d'appui-accompagnement paraît insuffisant et limite leurs capacités d'intervention
- les recours et les plaintes ne sont pas ancrés dans la culture des togolais et surtout au niveau village
- les certificats de donation délivrés par les communautés pour les parcelles qui ont servi aux microprojets communautaires (plantations, retenue d'eau, bassins piscicoles, etc.) sécurisent les acquis du projet.

1.1.10. Conditions de réplication

L'expérience peut être répliquée dans les conditions suivantes :

- l'existence de besoins et de la cible (jeunes vulnérables)
- la disponibilité des partenaires à accompagner le projet
- la disponibilité des prestataires de services
- la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières.

1.2. Quelques exemples de succès

REBOISEMENT DU FLANC DE LA COLLINE DU VILLAGE DE GNIYARTIGOU

« … En période de saison sèche, nous souffrons de chaleur. Le reboisement est donc très important pour nous. Vous-mêmes vous voyez l'aspect de notre village avec les nouveaux plants. Ces plants rendent fertiles les sols, donnent de la verdure, appellent la pluie et donnent la santé. Les arbres constituent de la nourriture pour les hommes et les animaux » : Extrait de l'entretien de groupe avec les jeunes bénéficiaires de Gnyartigou.

Contexte

Situé dans la région des Savanes dans l'extrême nord du pays, le village de Gniyartigou est l'un des villages de la préfecture de Kpendjal-Ouest qui est frontalier avec le Burkina-Faso. L'évocation du nom de la région des Savanes renvoie à la désertification que connaissent les pays sahéliens et qui s'étend peu à peu vers le Sud côtier. Le processus de lutte contre l'avancée du désert passe donc par le reboisement. D'où le choix de cette

initiative par la communauté rurale de Gniyartigou qui y voit de nombreux avantages : « *Ces plants rendent fertiles les sols, donnent de la verdure, appellent la pluie et donnent la santé. Les arbres constituent de la nourriture pour les hommes et les animaux* » : Extrait de l'entretien de groupe avec les jeunes bénéficiaires de Gnyartigou.

Objectif

L'objectif de ce microprojet THIMO est de contribuer à la lutte contre la désertification à Gniyartigou dans la région des Savanes.

Partenaires / parties prenantes

Les parties prenantes au succès de ce microprojet sont les acteurs communautaires (CVD et la chefferie traditionnelle), les jeunes participants aux THIMO, l'ANADEB à travers ses agents de terrain, les animateurs FGB, les intermédiaires techniques, la microfinance UMECTO de Papri et les populations.

Approche / méthodologie / processus de mise en place

La mise en œuvre du microprojet a suivi plusieurs étapes qui peuvent être récapitulées comme suit :

(i) la sélection du village par tirage aléatoire
(ii) l'information et communication sur le projet
(iii) la sélection des jeunes par tirage aléatoire
(iV) l'appui-accompagnement de la communauté par l'intermédiaire technique dans le processus de mise en place du microprojet
(v) le renforcement des capacités institutionnelles (ANADEB,

intermédiaire technique, etc.)
(vi) la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes
(vii) la mise en place d'un Comité de gestion et de maintenance de l'ouvrage (CEMO) assorti d'un Plan d'entretien et de maintenance d'ouvrage (PEMO)
(viii) la mise en terre et l'entretien des plants.

Résultats

Comme résultats de la mise en œuvre du microprojet, on peut noter :

- quatre (04) hectares reboisés sur le domaine de l'école publique
- deux mille cinq cents (2500) plants de tecks et d'acacias mis en terre
- un (01) comité de gestion et de maintenance de l'ouvrage (CEMO) opérationnel
- un (01) mécanisme de gestion des plaintes mis en place
- soixante-dix (70) jeunes formés en développement des affaires
- soixante-dix (70) jeunes disposant d'un plan d'affaires pour réaliser une AGR.

Impacts

Les impacts observés peuvent être ainsi résumés :

- amélioration du revenu des ménages d'autant plus que 70 jeunes ont été payés huit (08) fois après chaque dix (10) jours à 15000 FCFA
- amélioration de la gestion financière des jeunes à travers l'ouverture de compte dans une Institution de microfinance (IMF), l'épargne d'au moins 5000 FCFA chaque dizaine de jours de travail.
- renforcement des compétences de vie des jeunes ayant participé aux

THIMO
- renforcement de la cohésion entre les membres de la communauté
- incitation au travail communautaire
- contribution à la protection de l'environnement et à la réduction du réchauffement climatique
- renforcement des capacités institutionnelles du CVD.

Innovations et facteurs clés de succès

Les innovations et facteurs de succès recensés sont :

- l'implication active du CVD et du chef du village
- la stratégie de développement conduit par la communauté
- les différentes formations (FoDA et FGB).

Limites et contraintes

Les limites dans la mise en œuvre du microprojet sont :

- l'insuffisance de l'enveloppe qui n'a pas permis de disposer du nombre de plants nécessaire pour couvrir les 5 hectares initialement prévus
- la destruction de certains plants due à la longue sècheresse
- l'absence de ligne budgétaire pour prendre en charge le fonctionnement du CVD dans le cadre du projet.

Enseignements tirés

Aux termes de l'analyse, les enseignements que voici ont été tirés :

- les microprojets THIMO devront être dimensionnés en fonction du

plafond de fonds alloué
- un appui financier au CVD pour les démarches de passation de marchés renforcerait son engagement dans le suivi de la mise en œuvre du microprojet y compris le suivi post-projet.

Durabilité

Quelques facteurs permettent de présager de la durabilité de l'expérience :

- la dynamique communautaire créée au sein de la communauté
- les essences plantées vont servir durablement à la communauté à divers égards
- les connaissances et compétences acquises par le CVD et les communautés.

Reproductibilité et changement d'échelle

La reproductibilité de l'expérience passe par l'existence d'un besoin réel sur le terrain, l'adhésion de la communauté, la disponibilité de ressources financières suffisantes et la disponibilité du groupe cible (jeunes vulnérables).

Témoignage

« Nos enfants manquent d'ombre à l'école. C'est à cause de cette situation que nous avions opté pour le reboisement afin de bénéficier de l'ombre et permettre à nos enfants qui y vont de trouver où rester pendant les pauses » : Jeune bénéficiaire de Gniyartigou.

Captage de source d'eau à Léon Anima/Léon à 30 Km de Kara

Système de captage d'eau

Bac de stockage de l'eau

Maraichage réalisé grâce à la retenue d'eau

« *La retenue d'eau est très nécessaire pour nous. Aujourd'hui, il y a de l'eau pour faire le maraichage et pour nos animaux aussi. Avant, nos animaux mourraient de soif ici. Je ne sais pas comment expliquer cela mais on est soulagé, on fait tout avec cette eau. Les femmes aussi font de la lessive avec cette eau* » : chef du village de Léon Anima.

Contexte

Situé dans le canton de Léon au Nord-ouest de la ville de Kara, Léon-Anima dispose d'un énorme potentiel en ressource hydrique inexploité. En effet, tout au long de l'année, de l'eau coule des collines et ne servait jusque-là qu'à abreuver les bœufs en transhumance. Les activités du volontariat communautaire ont consisté à mettre en place des mécanismes de captage d'eau au pied de la colline de la forêt Sinpala, et à son drainage pour divers usages, en particulier le maraichage.

Objectif
L'objectif du THIMO est de faciliter l'accès à l'eau en vue de développer le maraîchage à Léon-Anima.

Partenaires/ parties prenantes
Les parties prenantes au succès de ce microprojet sont les acteurs communautaires (CVD et la chefferie traditionnelle), les jeunes participants aux THIMO, l'ANADEB à travers ses agents de terrain, les animateurs FGB, les intermédiaires techniques, la microfinance COOPEC Niamtougou et les populations.

Approche / méthodologie / processus de mise en place
La mise en œuvre du microprojet a été marquée par des stratégies telles que l'approche de développement conduit par les communautés, la participation communautaire, l'équité, la synergie d'actions entre les parties prenantes, le partenariat. Le processus a suivi plusieurs étapes qui peuvent être récapitulées comme suit :

(i) la sélection du village par tirage aléatoire
(ii) l'information et communication sur le projet
(iii) la sélection des jeunes par tirage aléatoire
(iV) l'appui-accompagnement de la communauté par l'intermédiaire technique dans le processus de mise en place du microprojet
(v) le renforcement des capacités institutionnelles (ANADEB, intermédiaire technique, etc.)
(vi) la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes
(vii) la mise en place d'un Comité d'entretien et de maintenance de

l'ouvrage (CEMO) assorti d'un Plan d'entretien et de maintenance d'ouvrage (PEMO)
(vii) la mise en place du système de captage et de drainage d'eau, et du système d'entretien.

Résultats

Divers résultats ont été obtenus à l'issue de la mise en œuvre de ce microprojet :

- soixante-dix (70) jeunes bénéficiaires ont participé à la réalisation du microprojet
- un (01) dispositif de captage et de drainage d'eau est réalisé
- quatre (04) bacs de stockage d'eau sont mis en place
- douze (12) jeunes, dont deux (02) femmes, font du maraichage sur la parcelle cédée par la communauté (avec une attestation de donation à l'appui) grâce à l'eau captée et drainée sur le site.

Impacts

Parmi les impacts de ce microprojet réalisé à Léon Anima, on peut citer :

- la disponibilité de l'eau pour les cultures maraîchères et la lessive
- le développement des cultures maraîchères de contre-saison
- le renforcement de la cohésion entre les membres de la communauté
- le renforcement de la capacité du CVD et des communautés à prendre en charge le développement local.

Innovations et facteurs clés de succès

Les innovations et facteurs de succès sont de divers ordres :

- la stratégie de développement conduit par les communautés
- l'implication active du chef du village
- la mise à disposition des parcelles par les communautés assortie d'une attestation de donation, ce qui garantit la sécurité foncière et la durabilité des activités sur le site
- le choix du microprojet par la communauté elle-même
- les actions de renforcement des capacités des bénéficiaires (CVD et jeunes)
- l'approche multi partenariale.

Limites

Parmi les contraintes auxquelles le projet est confronté dans le village, les plus importantes sont :

- le plafonnement de l'enveloppe limite la capacité de l'ouvrage
- le temps relativement court pour la réalisation de l'ensemble du microprojet.

Enseignements tirés

Deux (02) enseignements majeurs sont tirés de cette expérience :

- il est nécessaire de dimensionner les microprojets THIMO en fonction du plafond de fonds alloué
- le choix du microprojet par les communautés garantit sa pertinence et son appropriation.

Facteurs de durabilité

Les facteurs de durabilités sont divers :

- la dynamique communautaire créée au sein de la communauté
- les connaissances et compétences acquises par le CVD et la communauté
- l'exécution rigoureuse du plan d'entretien et de maintenance de la source et des bacs par la communauté
- la mise en place par les jeunes d'un groupe d'épargne dans le village.

Reproductibilité et changement d'échelle

La reproductibilité de l'expérience passe spécifiquement par l'existence de sources d'eau naturelles à capter et la disponibilité de parcelles pour la mise en place des bacs d'eau.

Témoignage

« *Depuis que l'eau est disponible ici, et que je fais le maraîchage, je suis sûr d'avoir au moins 4000 à 5000 F CFA par semaine. Et puis, ma femme n'achète plus de légumes ni du piment... Vous comprenez que moi, je suis déjà sauvé. La paix est revenue dans mon foyer* » : jeune bénéficiaire, village Léon Anima, préfecture de Doufelgou.

AMÉNAGEMENT DE LA PISTE DE POUTONOU/LAMA-TESSI SUR 5 KM À 30 KM

Piste aménagée – Poutonou

« Nous sommes contents parce qu'avant, les voitures n'arrivaient pas à passer par ici. En saison sèche, c'est avec peine que les voitures rentraient ici. Il y avait des trous un peu partout. Seules les grosses voitures pouvaient accéder au village. Depuis que nous avons aménagé la route, dès qu'il y a un trou quelque part, on mobilise les gens pour remblayer ça. Pour nous, ce que l'ANADEB a fait, est bon. La route et le financement qu'elle nous a donnés nous ont vraiment soulagés. C'est une réussite ! » : Kokou Pitassenam, chef du village de Poutonou, préfecture de Tchaoudjo.

Contexte

Poutonou est un petit village que l'on retrouve dans le canton de Lama-Tessi. Mais la piste devant relier le village aux localités voisines présente sur environ cinq (05) kilomètres un état qui la rendait difficilement praticable. Ceci constitue un handicap à la fois économique (difficultés à écouler les produits de l'agriculture et de l'élevage) et socio-sanitaire (difficultés à amener les malades et les femmes enceintes à l'hôpital à Sokodé), etc. L'aménagement de la piste était donc une priorité majeure pour la population en vue de sortir de l'enclavement.

Objectif
L'objectif de ces THIMO est de désenclaver la localité de Poutonou dans le canton de Lama-Tessi.

Partenaires / parties prenantes (importance de la dimension partenariale)
La mise en œuvre du projet EJV à Poutonou a été l'œuvre d'une multiplicité d'acteurs dont les acteurs communautaires (CVD et la chefferie traditionnelle), les jeunes participants aux THIMO, l'ANADEB à travers ses agents de terrain, les animateurs FGB, l'intermédiaire technique, la microfinance COOPEC Gaité de Sokodé et la population.

Approche / méthodologie / processus de mise en place
Les grandes étapes de réalisation de ce microprojet sont :

(i) la sélection du village par tirage aléatoire
(ii) l'information et communication sur le projet
(iii) la sélection des jeunes par tirage aléatoire
(iV) l'appui-accompagnement de la communauté par l'intermédiaire technique dans le processus de mise en place du microprojet
(v) le renforcement des capacités institutionnelles (ANADEB, intermédiaires techniques, etc.)
(vi) la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes
(vii) la mise en place d'un Comité d'entretien et de maintenance de l'ouvrage (CEMO) assorti d'un Plan d'entretien et de maintenance d'ouvrage (PEMO) et
(vii) l'aménagement de la piste et son entretien.

Résultats
Trois (03) résultats majeurs sont à noter :

- soixante-dix (70) jeunes ont bénéficié d'opportunités d'emploi temporaire et de revenus
- le CVD et les acteurs communautaires ont pris en charge le développement local

- une piste de cinq (05) km est aménagée, facilitant les échanges avec les localités voisines.

Impacts

En termes d'impacts, on peut noter :

- le désenclavement de Poutonou et le développement des activités économiques
- les AGR initiées à partir de l'épargne et la subvention qui renforcent le pouvoir économique des jeunes et le bien-être des familles et des communautés
- les connaissances et compétences acquises par les jeunes et les membres du CVD
- le renforcement de la cohésion au sein des familles et entre les membres de la communauté.

Facteurs clés de succès

Les facteurs de succès identifiés sont les suivants :

- la forte mobilisation de la population et des leaders communautaires
- la stratégie de développement conduit par les communautés
- la mise à disposition des matériels nécessaires (pioches, coupe-coupe, bottes, brouettes etc.)
- les fonds mis à disposition pour la réalisation du microprojet
- l'accompagnement de l'équipe de l'ANADEB et des intermédiaires techniques.

Limites

Quelques limites ont marqué la mise en œuvre du microprojet à Poutonou. On peut citer :

- l'abandon du parcours du projet par certains jeunes bénéficiaires
- la période de réalisation du microprojet qui coïncide avec la période des champs
- l'éloignement du village de l'IMF basée à Sokodé.

Enseignements tirés
Quelques enseignements ont été tirés de cette expérience de THIMO :

- le renforcement des capacités des leaders communautaires leur permet de comprendre et de prendre en main leur développement
- le microprojet doit être dimensionné en fonction du plafond du fonds alloué.

Durabilité
Les facteurs de durabilité identifiés sont les suivants :

- les acquis des formations et la dynamique communautaire créée
- le matériel et les équipements reçus dans le cadre de la réalisation du THIMO
- les arbres plantés au bord de la piste réhabilitée.

Reproductibilité et changement d'échelle
Pour reproduire cette expérience et obtenir des résultats intéressants, il faudra :

- réadapter les outils de formation, notamment l'outil FGB, à la cible
- appuyer le fonctionnement des CVD.

Témoignage

« Durant la phase d'exécution de la piste, des emplois ont été créés pour les jeunes de notre village. Cela a soulagé leurs ménages. Le projet nous a permis d'acquérir toutes sortes de matériels qui vont continuer par servir aux travaux communautaires. Egalement, la plupart des femmes de Poutonou produisent et vendent diverses denrées agricoles et dérivées. Beaucoup sont aussi actives dans l'artisanat et l'élevage. Avec la piste aménagée, les véhicules et les tricycles roulent plus facilement, et les femmes, de même que les hommes du village, arrivent plus aisément à acheminer les produits sur les marchés environnants. Ils vendent tous désormais leurs produits à de meilleurs prix » : Kokou Tarnon, président CVD de Poutonou, préfecture de Tchaoudjo.

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DE BASSINS PISCICOLES À OKAMA/OTADI (AMOU) À 30 KM D'ATAKPAMÉ

Vue des travaux et du bassin piscicole à Okama (Amou/Plateaux)

« *Parfois, nos mamans, pour pouvoir faire de la sauce, devaient aller à Atakpamé, à près de 30 km d'ici, juste pour du poisson. Elles reviennent souvent très tard et très fatiguées. Des fois, le temps qu'elles ne reviennent, il fait déjà nuit. Elles éprouvaient beaucoup de difficultés. C'est pourquoi on s'est dit qu'en faisant de l'élevage de poissons, nous pourrions les vendre localement. Nous avons remarqué que l'élevage de poissons rapporte beaucoup, et ça va nous aider à résoudre nos différents problèmes, comme la prise en charge des enseignants volontaires et l'entretien de la case de santé du village* » : secrétaire CVD du village Okama, préfecture de l'Amou.

Contexte

Si la construction et l'exploitation de bassins piscicoles ont été privilégiées par la population de Okama/Otadi dans la préfecture de l'Amou, dans le cadre du projet EJV, c'est bien parce que *i)* le village a été selectionné comme bénéficiaire dudit projet, *ii)* cette activité constitue un tremplin pour générer des ressources pouvant financer d'autres actions communautaires, *iii)* ce microprojet contribue à la sécurité alimentaire au niveau local et national.

Objectif
L'objectif de ce microprojet est de générer des revenus pour la localité de Okama/Otadi dans la préfecture de l'Amou.

Partenaires / parties prenantes (importance de la dimension partenariale)
Le succès de ce microprojet est le fruit des actions conjuguées de divers acteurs, notamment : les acteurs communautaires (CVD et chefferie traditionnelle), les jeunes chargés de la réalisation du THIMO, l'assistant régional EJV, les animateurs FGB, l'intermédiaire technique, la COOPEC Novissi, le cabinet de gestion administrative des facilitateurs et la population.

Approche / méthodologie / processus de mise en place
Le processus de réalisation du microprojet a connu plusieurs phases dont les plus importantes sont :

- l'information et la sensibilisation des communautés
- l'enregistrement des candidatures des jeunes (hommes et femmes) âgés de 18 à 35 ans, et la sélection des 70 jeunes
- le renforcement des capacités institutionnelles (ANADEB, intermédiaires techniques, etc.)
- l'appui-accompagnement de la communauté par l'intermédiaire technique dans le processus de mise en place du microprojet
- la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes
- la mise en place d'un comité d'entretien et de maintenance de l'ouvrage (CEMO) assorti d'un Plan d'entretien et de maintenance d'ouvrage (PEMO), et la mise en place des bassins piscicoles, leur suivi et entretien.

Résultats

Des résultats satisfaisants ont été obtenus dans la mise en œuvre de ce microprojet :

- quatre (04) étangs piscicoles sont construits
- un (01) bac à eau est mis en place et permet d'alimenter les étangs
- trois (03) pêches sont réalisées en une année, avec un chiffre d'affaires de 160 000[4] F CFA.

Impacts

Plusieurs impacts ont été relevés dont les plus importants sont les suivants :

- disponibilité périodique du poisson sur place
- amélioration du niveau de connaissance piscicole du CVD
- renforcement de l'organisation communautaire et des liens de solidarité entre les membres de la communauté
- renforcement des capacités d'autofinancement d'autres actions communautaires à l'instar du paiement des enseignants volontaires.

Facteurs clés de succès

Les facteurs de succès recensés sont :

- la prise en charge des frais d'ouverture de compte et de virement par le projet
- l'existence des IMF de proximité pour domicilier les comptes des jeunes

[4] Equivalent à 400 poissons et alevins vendus. Il faut noter qu'une pêche est réalisée entre 4 et 6 mois d'élevage.

- l'adhésion de la communauté au projet et son appui à sa mise en œuvre
- la disponibilité du CVD et du chef de village à œuvrer pour la réalisation du THIMO
- l'allocation de ressources complémentaires par le projet pour la réalisation des formations sur les techniques piscicoles ou itinéraires de production.

Limites

Les limites dans la mise en œuvre sont :

- les bénéficiaires n'étaient pas formés au démarrage du microprojet sur la conduite de l'élevage des poissons
- l'empoissonnement était anormalement fait avec des poissons mâles et femelles ; ce qui a occasionné la surmultiplication des poissons et le dépassement de la densité normée de la population de poissons requise pour ce bassin
- l'alimentation prévue s'est révélée insuffisante
- le développement pondéral des poissons s'est réduit
- les chiffres d'affaires n'ont pas été à la hauteur.

Enseignements tirés

Deux (02) enseignements majeurs sont tirés de cette expérience :

- il est important que pour un projet spécifique de cette nature, les communautés soient formées en amont sur les notions de base de l'élevage de poissons
- il est important que le microprojet soit dimensionné en fonction des fonds disponibles.

Durabilité
Quelques facteurs de durabilité ont été identifiés :

- les bassins piscicoles réalisés ;
- l'existence d'un comité de gestion de l'ouvrage ;
- les compétences améliorées de la communauté en pisciculture.

Reproductibilité et changement d'échelle
Pour reproduire cette expérience, il faut :

- avoir à disposition des ressources suffisantes pour financer aussi bien la réalisation des étangs que le fonds de roulement pour l'exploitation des bassins piscicoles
- accompagner la communauté à acquérir les connaissances requises pour la mise en place et l'exploitation de l'ouvrage.

Témoignages

« Le projet EJV a été une bénédiction pour notre village. D'abord, il nous a permis de nous retrouver ensemble pour apporter un plus au développement de notre village. Les bassins piscicoles ont été construits par 70 jeunes, mais ils appartiennent à l'ensemble du village. Les bénéfices servent à régler des problèmes pour l'ensemble de la population d'Okama. En plus, la plupart des bénéficiaires mènent aujourd'hui des activités qui leur permettent de prendre en charge leurs besoins et ceux de leurs familles. Moi aujourd'hui, je n'ai plus besoin d'attendre mon mari pour faire quoi que ce soit. Je suis plus autonome et il en est de même pour la plupart des femmes qui ont bénéficié du projet EJV » : une femme bénéficiaire, Okama, préfecture de l'Amou.

Reboisement de teck et Khaya à Tétékpo-Kopé/Tométicondji sur 4 Ha à 35 Km de Tabligbo

Champ de Kayas et de tecks à Tetekpokopé

« Nous sommes proches du parc national de Togodo. Mais du fait que le reboisement a été très intense dans la localité, beaucoup de dégâts ont été causés sur l'environnement naturel. Les populations ont coupé de façon anarchique les arbres. Si nous plantons les arbres avant de les couper, c'est une juste compensation. Nous avons mis les tecks et le Kaya et nous espérons que d'ici 5 ans nous pouvons mettre en vente les tecks. Nous pouvons aussi les utiliser pour fabriquer des tables-bancs pour nos enfants. Le Kaya est une plante thérapeutique. Nos bœufs peuvent aussi en profiter » : Togbui Koffi Daglo Tétékpo 1, chef du village de Tetekpokopé, préfecture de Yoto.

Contexte

Le reboisement de tecks et Khaya à Tétékpo-Kopé répond à des besoins spécifiques : (i) le souci de préserver l'environnement dans un canton confronté à la déforestation ; (ii) la possibilité de disposer sur le moyen et long terme de matériel pour la réalisation d'infrastructures socio-collectives et de tables-bancs ; (iii) la possibilité de jouir des vertus thérapeutiques du khaya.

Objectif

L'objectif de cette bonne pratique est de contribuer à lutter contre la déforestation à Tétékpo-Kopé/ dans le canton Tométicondji.

Partenaires / parties prenantes (importance de la dimension partenariale)

Plusieurs acteurs ont interagi et contribué de diverses manières à la mise en œuvre du projet EJV dans le village de Tetekpo-Kope. Ces acteurs sont : les acteurs communautaires (CVD et chefferie traditionnelle), les jeunes chargés de la réalisation des THIMO, l'assistant régional EJV, les coachs, les animateurs FGB, les intermédiaires techniques, la FUCEC Tabligbo et le cabinet de gestion administrative des facilitateurs.

Approche / méthodologie / processus de mise en place

Le reboisement dans le village de Tetekpo-kopé a suivi un processus participatif et s'est basé sur l'approche de développement conduit par les communautés. Les étapes clés du processus sont : l'information et la sensibilisation des communautés ; la sélection des 70 jeunes, l'identification du THIMO à réaliser, le montage du dossier de demande de financement, la formation des acteurs (jeunes et CVD), la passation de marchés et

l'acquisition du matériel et des équipements, l'exécution des travaux, le suivi-évaluation et contrôle des travaux.

Résultats

Les résultats de la réalisation du microprojet à Tétékpo-kopé sont :

- une dynamique communautaire renforcée avec un CVD formé
- le reboisement de quatre (4) hectares de tecks et de Khaya

Impacts

Plusieurs impacts sont recensés :

- le renforcement des actions de protection de l'environnement
- le renforcement des capacités des membres du CVD
- le renforcement des liens entre acteurs communautaires dû à leur participation au projet.

Facteurs clés de succès

Plusieurs facteurs expliquent le succès obtenu :

- l'implication active du CVD et du chef village
- les différentes formations (FoDA et FGB)
- l'approche de développement conduit par les communautés
- l'appui des intermédiaires techniques.

Limites

Les limites relevées dans la mise en œuvre sont :

- l'éloignement de la localité de l'IMF

- les retards liés au payement des jeunes
- l'engagement relativement faible du CVD faute de motivation.

Durabilité

Les facteurs de durabilité identifiés sont les suivants :

- la dynamique communautaire créée au sein de la communauté
- les essences plantées vont servir durablement à la communauté à divers égards
- les connaissances et compétences acquises par le CVD et les communautés.

Enseignements tirés

Deux (02) enseignements majeurs sont tirés :

- l'affectation d'un budget au fonctionnement du CVD renforcerait son engagement dans la mise en œuvre et le suivi du microprojet, y compris le suivi post-projet
- le respect des délais de payement des jeunes renforce l'engagement de ces derniers et facilite la réalisation à temps du microprojet.

Durabilité

Les facteurs de durabilité sont de trois types :

- les arbres plantés
- le matériel de travail acheté grâce au projet (houe, coupe-coupe, pioche, brouettes, bottes etc.)
- les compétences et connaissances acquises par les CVD et les acteurs communautaires grâce au projet.

Reproductibilité et changement d'échelle

Pour que ce projet soit reproductible, il faut :

- l'adhésion des communautés
- la disponibilité d'un espace communautaire.

Témoignages

« *L'appui d'ANADEB a été vraiment salutaire pour tout notre village. Dans notre petit village, on a senti depuis l'arrivée du projet de grands changements. D'abord, nous avons été 70 jeunes à bénéficier d'un emploi temporaire, et à recevoir des fonds qui nous ont permis de prendre en charge nos familles et à entreprendre des activités génératrices de revenus. On sent de la joie et de la paix dans beaucoup de familles. En plus, les membres du CVD et nous-mêmes, jeunes, avons bénéficié de formations. Les outils qui ont servi aux travaux de reboisement appartiennent désormais à notre village. Il y a un esprit d'entraide et un engouement pour le travail communautaire qui est plus visible qu'avant. Les gens sortent massivement chaque quinzaine pour entretenir les plants. Je pense que ce projet a beaucoup apporté à notre communauté* » : Kodjo, jeune bénéficiaire, Tétékpo-Kopé, préfecture de Yoto.

Partie 2

L'expérience de l'insertion socio-économique des jeunes

Outre les THIMO, le projet EJV est caractérisé par un volet « insertion socio-économique » qui a été rendu possible grâce aux travaux communautaires auxquels ont participé les jeunes.

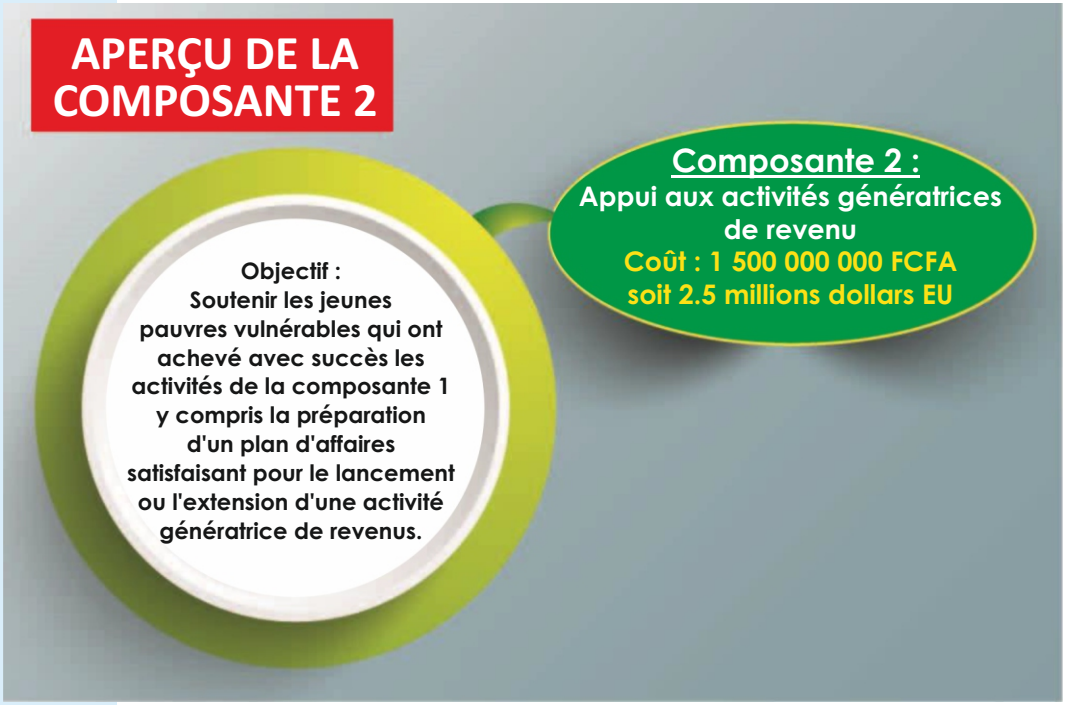

Figure 6 : Aperçu sur la composante 2

2.1. Retour sur l'expérience de l'insertion socio-économique

2.1.1. Contexte

Au Togo, les jeunes font partie des couches les plus vulnérables. La participation au marché du travail, qui atteint 94,9% chez les 35 à 54 ans, ne s'élève qu'à 64,2% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans et à 88,4% chez les 25 à 34 ans. Aussi, bien que les taux de pauvreté chez les jeunes soient plus faibles que la moyenne nationale (52,7% chez les jeunes comparativement à 57% pour l'ensemble de la population en 2012), la sévérité de la pauvreté est plus élevée dans cette tranche de la population. Pour aider les jeunes à sortir de leur situation de pauvreté et de vulnérabilité, le projet a prévu un volet insertion économique à leur bénéfice.

2.1.2. Objectif

Le volet « insertion socio-économique » du projet EJV vise à soutenir les jeunes bénéficiaires qui ont achevé avec succès les activités de la « composante 1 : volontariat communautaire et formation » pour le lancement ou l'extension de leurs AGR.

2.1.3. Clés méthodologiques du volet insertion professionnelle des jeunes

Pour la mise en œuvre du projet, une approche méthodologique spécifique a été adoptée. Elle est articulée autour de six (06) activités phares.

Etude d'identification des opportunités d'emploi existantes dans 31 préfectures

Afin de disposer des données et informations pertinentes devant permettre d'apporter un appui conseil efficace et efficient aux jeunes, une étude sur les opportunités d'emploi existantes dans 31 préfectures couvrant les 150 cantons ciblés pour les interventions dudit projet a été réalisée. Cette étude a permis d'identifier des domaines (emplois salariés et auto-emplois) qui offrent des opportunités d'emploi sur le marché du travail local (agriculture et autres métiers ruraux). Quinze (15) principales activités porteuses par préfecture ont fait l'objet d'une analyse financière sommaire faisant ressortir les critères de rentabilité comme le coût de la variante, le délai du retour sur investissement, la valeur actuelle nette, le taux de rentabilité interne (TRI) et d'analyse financière détaillée en faisant ressortir la capacité d'autofinancement (CAF), la rentabilité des capitaux investis, etc. Le projet a bénéficié également de la réalisation d'une étude sur les chaînes de valeur réalisée par la Banque mondiale en partenariat avec la GIZ.

Les THIMO comme porte d'entrée pour l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables

Le modèle d'intervention fait des THIMO la porte d'entrée pour l'insertion socio-économique des jeunes. En effet, ils financent la rémunération des jeunes bénéficiaires (minimum de 60% du coût total du microprojet) et, de façon limitée, l'acquisition d'intrants, la formation en cours d'emploi et les charges d'exploitation encourues lors de la mise en œuvre des microprojets (maximum de 40% du coût total du microprojet). Les bénéficiaires ouvrent un compte dans une IMF avec l'appui financier du projet. Ils y épargnent au moins le tiers (1/3) de leur rétribution reçue après chaque dix (10) jours de

travail sur les THIMO afin de constituer un capital de départ pour le lancement d'une activité génératrice de revenus.

Appui aux activités génératrices de revenus

Les bénéficiaires qui ont achevé avec succès les activités de la composante 1, incluant la préparation d'un plan d'affaires satisfaisant, sont éligibles à un soutien au lancement ou à l'expansion d'une activité génératrice de revenus. L'un des critères de succès de la composante 1 est la constitution d'une épargne régulière d'au moins 5000 FCFA par paiement. En effet, durant la réalisation des THIMO, les jeunes sont encouragés à épargner au moins le tiers de leur rémunération journalière, ce qui permet à ceux qui sont réguliers de disposer, à la fin des 80 jours (60 jours de THIMO et 20 jours de formation), d'au moins 40 000 FCFA sur leurs comptes. L'engouement a été assez fort au point où certains jeunes ont épargné au-delà du tiers. Pour ceux qui répondent à ce critère, une subvention de 60 000 FCFA leur est accordée, ce qui leur permet d'avoir un fonds de démarrage minimum de 100 000 FCFA.

L'implication d'un acteur stratégique : la microfinance

Consciente de la place de l'éducation financière dans la vie de ce projet, l'ANADEB a associé à sa mise en œuvre des institutions de microfinance (IMF). Les IMF ont joué un rôle clé dans le processus d'inclusion financière des jeunes. Leur rôle a consisté à :

- ouvrir des comptes bancaires aux jeunes bénéficiaires
- assurer le paiement des participants aux THIMO
- réaliser l'état financier et suivre les mouvements sur les comptes des jeunes

- sensibiliser les jeunes sur les produits financiers disponibles et contribuer à leur éducation financière.

L'alphabétisation des jeunes

Afin de permettre aux jeunes micro-entrepreneurs non scolarisés de tenir une comptabilité simplifiée de leurs affaires, il a été mis en place un programme d'alphabétisation fonctionnelle en partenariat avec les ONG professionnelles du domaine. Ce programme est réalisé en langues locales et en français. Les résultats sur les centres ouverts se présentent comme suit

Tableau 1 : Statistiques des centres d'alphabétisation créés et les effectifs des apprenants en 2020 par région

Région	Nombre de centres	Effectif touché	Effectif des femmes
Maritime	24	633	597
Plateaux	57	1 710	1 346
Centrale	34	1 057	777
Kara	53	1 724	1 133
Savanes	57	1 760	1 300
TOTAL	**225**	**6 884**	**5 153**

Source : ANADEB, Rapport annuel de mise en œuvre du projet EJV, 2020.

Ce tableau indique que 6 884 jeunes ont bénéficié du programme d'alphabétisation fonctionnelle dans 225 centres, soit 25 centres de plus que le nombre prévu du fait de la forte demande.

Le Coaching

Le dispositif de suivi des jeunes bénéficiaires subventionnés a prévu le recrutement et le déploiement de coachs pour assurer leur accompagnement. Les coachs sont sélectionnés parmi les facilitateurs les plus performants. Le coaching a duré 5 à 6 mois et a consisté à mettre en place un mécanisme d'appui-accompagnement de proximité pour fournir aux bénéficiaires au quotidien, les informations et les conseils dont ils ont besoin pour réussir leurs AGR. La totalité des bénéficiaires interviewés ont reconnu que sans l'accompagnement des coachs, ils n'auraient pas atteint le niveau de mise œuvre de leurs AGR.

2.1.4. Résultats

Le projet EJV avait pour ambition de faciliter l'insertion socio-économique de 10 000 jeunes vulnérables. Au terme de sa mise en œuvre, les résultats atteints se présentent comme suit :

- 14 083 jeunes ont préparé des plans d'affaires rudimentaires pour une cible de 12 500
- 11 495 jeunes ont initié ou mis à l'échelle une entreprise familiale avec le soutien du projet pour une cible initiale de 10 000 jeunes
- 14 120 jeunes ont bénéficié de programmes du marché du travail — appui à l'entrepreneuriat pour une cible de 14 000 jeunes
- 11 495 jeunes pour 10 000 jeunes ciblés ont reçu des subventions de démarrage
- 74% des jeunes bénéficiaires sont en emploi ou en auto-emploi 6 mois après la réception de la subvention de démarrage.

2.1.5. Impacts

De l'analyse des données, il ressort que le projet EJV a entrainé des changements à différents niveaux au sein des communautés bénéficiaires et dans la vie des jeunes ciblés.

Dynamique entrepreneuriale dans les communautés

Les résultats à court terme du projet EJV sont globalement positifs. Le projet a eu un impact significatif sur la capacité des jeunes à créer leurs propres entreprises, due aux formations reçues et à l'accompagnement dont ils ont bénéficié. Les données des entretiens réalisés dans le cadre de la capitalisation confirment celles de l'évaluation à mi-parcours et montrent que dans les villages du projet EJV où toutes les formations FoDA ont déjà été dispensées, on observe une dynamique entrepreneuriale inédite.

Amélioration des revenus des jeunes

Le résultat le plus visible et confirmé par les autoévaluations est l'amélioration significative des revenus (bénéfice net) des jeunes. Pour des jeunes vulnérables qui n'avaient, pour la plupart, aucune source de revenu, le projet a permis d'avoir des entrées de fonds. Ceci est plus observable chez les jeunes qui ont choisi des activités aux retombées plus ou moins immédiates comme le commerce, le maraichage, l'achat et vente de volailles, etc. Ainsi, 74% des jeunes ont pu accroître leurs revenus d'au moins 5 000 FCFA/mois. Les revenus entraînent une augmentation de la consommation et de l'épargne des bénéficiaires, et leur permettent de faire des investissements productifs. Par ailleurs, ils sont très nombreux (86%) à affirmer que le projet EJV, avec l'outil FoDA, a permis d'augmenter leurs

revenus, qu'ils soient bénéficiaires ou facilitateurs[5].

Témoignages

« Je suis un peu isolé du village et je suis dans une petite ferme plus loin. Mais, mon coach ne m'a pas abandonné. Il vient toujours. A chaque fois qu'il vient chez moi, on parle de mon activité d'élevage de chèvres. Si j'ai un souci, je le lui dis et il me conseille en me montrant les stratégies à adopter. Et chaque fois que je mets en pratique ces conseils, je suis toujours satisfait. J'ai déjà vendu deux chèvres et j'ai gagné 35 000 francs. Avec le revenu, j'ai payé les fournitures scolaires de mes enfants. Aujourd'hui je suis dans la joie » : Komlan, jeune bénéficiaire, village de Okama, préfecture de l'Amou.

L'inclusion financière des jeunes

A travers le partenariat avec les IMF, le projet EJV a œuvré à l'inclusion financière des jeunes vulnérables. L'éducation financière reçue a contribué à donner aux jeunes des connaissances et compétences utiles à la gestion de leurs activités génératrices de revenus. Elle a contribué à renforcer leur confiance en leurs capacités, à planifier leur avenir, à anticiper sur les périodes difficiles et à identifier les lieux sûrs où épargner leurs fonds.

[5] N'djambara M, Djabonou B. et Vaillant E., Rapport provisoire de l'Evaluation de la mise en œuvre de la formation en entrepreneuriat avec l'outil FoDA dans le cadre de EJV, octobre 2020

M. Adjakpa, Responsable FUCEC, Kantè

« On peut dire que c'est un projet gagnant-gagnant. Le premier élément qu'on peut relever et qui saute véritablement aux yeux, c'est l'augmentation du sociétariat. La Coopec de Kanté a une sphère à couvrir : il s'agit de la préfecture de la Kéran. Les efforts de sensibilisation en vue de la conquête du sociétariat se font chaque jour que Dieu fait. L'autre avantage, c'est que les financements tombent sur nos comptes bancaires. L'avantage est que cela augmente, tant soit peu, nos disponibilités financières. Mais c'est de courte durée. S'il faut faire une situation bancaire, vous comprendrez que cela constitue une plus-value pour le secteur financier. Mais comme je le dis, c'est de courte durée. Retenons tout de même que c'est un des avantages. Les activités de ce projet ont stabilisé des foyers. Les villages avec lesquels nous travaillons sont frontaliers des autres pays limitrophes. Il y a un phénomène de flux migratoire. Pourquoi, parce que les gens n'avaient pas d'activités, d'occupations dans le pays. Et l'oisiveté créant le vice, les gens abandonnent leurs foyers et partent en aventure à la quête du meilleur. Et l'histoire ne se termine pas toujours bien. Le projet EJV a stabilisé beaucoup de foyers. C'est le cas d'une dame qui était réduite à ne rien faire par manque de moyens. Grâce au projet, elle a monté son AGR et est devenue une cheffe de ménage qui prend soin de ses enfants » : Responsable FUCEC, Kantè.

L'amélioration du bien-être des bénéficiaires et de leurs familles

Les données collectées ont révélé que le projet a amélioré fortement le bien-être des bénéficiaires. En effet, les jeunes déclarent qu'ils sont plus heureux de leur vie actuelle et de leurs perspectives d'avenir.

Selon les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de la formation en entrepreneuriat avec l'outil FoDA dans le cadre du projet EJV, en comparant leurs diverses situations avant les formations FoDA, les bénéficiaires ont estimé à plus de 90%, que leurs conditions de vie se sont améliorées. En outre, 68% d'entre eux ont déclaré avoir découvert en eux-mêmes des capacités à entreprendre qu'ils n'imaginaient pas auparavant. Par ailleurs, 66% estiment avoir changé de comportement avec notamment la maîtrise de leurs dépenses quotidiennes, avec plus de prévoyance et plus de rigueur dans la conduite de leurs activités.

Au regard de leur vie familiale et communautaire, ils sont près de 44% à avoir une tendance à plutôt chercher à travailler ou entreprendre en groupe (apports de FoDA 3). Ils sont plus portés à donner des conseils en entrepreneuriat aux autres membres de la famille ou du village, à partager leurs connaissances et à prendre part presque systématiquement aux diverses activités collectives. Qu'il s'agisse des réunions de sensibilisation organisées dans le village ou de la gestion des conflits, les jeunes bénéficiaires du projet EJV, se sentent plus disposés à aider avec beaucoup plus de technicité, grâce aux différents modules de l'outil FoDA 3 dont la méthode DESC[6][7] (ANADEB, 2020).

---

[6] DESC : méthode de gestion des conflits, Décrire la situation, Exprimer son sentiment, trouver des Solutions, avec des Conséquences positives « Win Win ».

[7] N'djambara M, Djabonou B. et Vaillant E., Rapport provisoire de l'Evaluation de la mise en œuvre de la formation en entrepreneuriat avec l'outil FoDA dans le cadre de EJV, octobre 2020

L'autonomisation des femmes

Les femmes togolaises en milieu rural vivent dans une extrême pauvreté. C'est pourquoi le projet, en optant pour une stratégie de promotion du genre, a offert aux femmes des opportunités pour entreprendre des activités génératrices de revenus. Selon l'assistante régionale EJV – Kara, « *Effectivement, les femmes ont des AGR. Elles ont le minimum pour s'occuper de leurs foyers. Donc leurs maris ne sortent plus en désordre. Résultat : on a des bébés EJV. Ce projet a même permis d'établir des actes de naissance à certains jeunes. Avant, la seule pièce d'identité que les jeunes avaient, c'était leurs cartes d'électeur. Or les IMF exigeaient des actes de naissance pour l'ouverture des comptes. Ils étaient donc obligés de dépenser pour se faire établir des jugements supplétifs à la justice. C'est cela l'expérience de trois (03) villages dans la Binah* ».

2.1.6. Principaux intervenants dans la démarche

Les principaux acteurs de mise en œuvre du projet sont :

- GiZ/GOPA/ ProFoPEJ : La GIZ, à travers le projet PRoFoPEJ a assuré la formation des facilitateurs sur l'outil FoDA.
- les facilitateurs : Ils ont assuré la formation des jeunes bénéficiaires du projet sur les modules FoDA. La formation est assortie, pour chaque jeune, d'un plan d'affaires.
- les ONG/ cabinets : Ils ont assuré la gestion administrative des facilitateurs FoDA et le suivi-évaluation des coachs.
- les coachs : ils ont été chargés de l'accompagnement des jeunes pendant 5 à 6 mois à partir du démarrage de leurs AGR afin de les aider à en assurer une meilleure gestion.

- ONG/ Associations professionnelles d'alphabétisation : elles ont eu pour responsabilité d'assurer l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes bénéficiaires du projet pour les amener à tenir une comptabilité simplifiée de leurs AGR.
- les IMF : elles ont reçu la domiciliation des comptes des jeunes bénéficiaires du projet.
- ANADEB : elle a assuré la coordination, le contrôle et le suivi-évaluation de l'ensemble des activités du projet.
- la Banque mondiale : c'est le partenaire qui a assuré le financement et les appuis techniques requis au projet.

2.1.7. Facteurs de succès

Plusieurs facteurs ont concouru à l'atteinte des résultats. On peut citer, entre autres :

- l'approche multi-acteurs qui a permis la mobilisation d'acteurs stratégiques tels que GiZ/GOPA/ ProFoPEJ, les facilitateurs, les ONG/Cabinets, les coachs, les ONG/Associations professionnelles d'alphabétisation.
- l'appui financier de la Banque mondiale
- un programme d'initiation aux métiers disponible pour un renforcement des jeunes sur une courte durée (1 à 2 semaines ou au plus 1 mois)
- le coaching qui a permis de fournir un appui-conseil et un accompagnement de proximité aux jeunes bénéficiaires
- les formations en développement d'affaires (FoDA) qui ont permis de doter les jeunes de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être

nécessaires à la réalisation de leurs AGR
- l'implication des IMF qui a permis de faciliter l'inclusion financière des jeunes.

2.1.8. Limites dans l'appui aux AGR

Les limites dans la mise en œuvre de l'appui aux AGR sont diverses :

- le cadre de collaboration entre la GIZ et l'ANADEB n'a pas été explicite et a entraîné de nombreux échanges sur les procédures occasionnant quelque fois des pertes de temps et d'énergie
- le retard dans le démarrage des AGR dans certains villages dû à la pandémie de COVID-19
- l'absence de cadre formel de collaboration entre l'ANADEB et la FUCEC TOGO, principal partenaire de microfinance
- la faible exploitation des résultats de l'étude d'identification des opportunités d'emploi existantes dans les 31 préfectures pour orienter le choix des AGR des jeunes
- la faible pertinence de certaines AGR choisies par les jeunes
- l'irrégularité de certains coachs dans le suivi de leurs bénéficiaires
- le désir de certains jeunes de changer d'idée de projet après validation de leur plan d'affaires, voire au moment du démarrage de l'activité
- l'inadéquation du profil de certains facilitateurs par rapport aux idées de projets des jeunes qu'ils sont appelés à former et à aider à élaborer les plans d'affaires
- la non couverture des jeunes micro-entrepreneurs par une assurance maladie afin de prévenir le bradage de leur capital en cas de chocs dus à des maladies

- les effets de la pandémie du COVID-19 qui a eu des répercussions négatives sur la mise en œuvre et le rendement des activités des jeunes.

2.1.9. Leçons apprises

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette expérience :

- pour un partenariat efficace, il importe d'expliciter au maximum les contrats ou conventions, surtout en ce qui concerne les rôles et responsabilités, afin d'éviter des retards dus à de longues discussions et à la non maîtrise des procédures de mise en œuvre du projet
- l'auto-évaluation ne peut pas se faire par les jeunes eux-mêmes à cause de leur faible niveau d'instruction
- les bénéficiaires ont des difficultés à distinguer clairement les différentes séquences de la formation FoDA
- il est nécessaire d'adapter les modules de formation en développement d'affaires au niveau de scolarisation des bénéficiaires, vu que tous n'ont pas exactement le même niveau d'instruction
- certains bénéficiaires ne se sont pas appropriés leurs propres plans d'affaires et ignorent dans l'ensemble la structure financière de leurs projets
- l'étude financière a particulièrement marqué les bénéficiaires qui ont été nombreux à affirmer qu'elle leur a permis d'apprendre à calculer leurs bénéfices et à épargner une partie de leurs revenus
- il faut une meilleure définition du profil des facilitateurs et des coachs de façon qu'ils répondent efficacement aux besoins d'accompagnement des jeunes.

2.1.10. Conditions de réplication

La réplication de l'approche « insertion socio-économique » est conditionnée par :

- l'existence d'un environnement politique favorable
- la disponibilité des acteurs stratégiques à accompagner la mise en œuvre
- la signature d'une convention formelle avec les IMF
- la formulation explicite des conventions de partenariat
- le soutien de la Banque mondiale et/ou d'autres partenaires financiers à travers la mise à disposition des ressources et de l'assistance technique nécessaires
- l'adhésion des communautés et la disponibilité des jeunes vulnérables
- l'implication de tout le personnel de l'ANADEB dans la mise en œuvre du projet : de la directrice générale en passant par les directeurs aux agents d'appui au développement à la base (AADB).

2.2. Quelques exemples de succès

Commerce sur table à Kpenkparpak/Tandjoaré à 50 Km de Dapaong (femme handicapée visuelle)

Mme Galbou Abibata avec son étalage au marché de Kpenkparpak

« Avant, je ne pouvais pas scolariser mes enfants. La preuve est que mes deux premiers n'ont pas été scolarisés. Aujourd'hui mes autres enfants sont scolarisés et je prends en charge leurs besoins divers. Ce que je ne pouvais pas faire avant, aujourd'hui je le fais. Avant nous mangions difficilement. Les moqueries étaient notre quotidien mais aujourd'hui, tout est derrière nous. Je contribue aux charges de la famille grâce à mon commerce. Je salue vraiment le projet EJV qui a changé ma vie » : Mme Galbou Abibata, Bénéficiaire non voyante, Kpenkparpak.

Contexte

Mme Galbou Abibata vit dans le village de Kpenkpanpark avec son mari et leurs quatre enfants. Sans emploi ni activité génératrice de revenus, elle et son mari parvenaient difficilement à joindre les deux bouts dans la mesure où celui-ci, agriculteur, réalise de faibles rendements. C'est dans ce contexte que Madame Abibata a été sélectionnée comme bénéficiaire sur le projet EJV. Ayant participé aux THIMO, elle a pu épargner 48 000 FCFA et identifier le commerce sur table des céréales et condiments ; activité qui a été approuvée par le projet. Ainsi, elle a été éligible à la subvention qui lui a permis de démarrer le commerce sur table.

Objectif

L'objectif de Mme Galbou Abibata est d'initier une AGR florissante lui permettant de générer des bénéfices et de faire face aux besoins de sa famille.

Résultats

Grâce au projet EJV, Mme Abibata a réalisé les résultats suivants :

- Création de l'AGR
- Chiffre d'affaires mensuel : 20 000 FCFA
- Avoir en caisse : 25 000 FCFA
- Epargne : 75 000 FCFA.

Effets / impacts

Plusieurs impacts ont été identifiés au niveau de cette bénéficiaire. Les plus importants sont :

- l'adoption de la culture de l'épargne dans une IMF

- l'amélioration du niveau de revenu et des conditions de vie du ménage
- la consolidation du foyer conjugal de la femme
- la scolarisation des enfants.

Partenaires / parties prenantes

Les parties prenantes au succès de l'activité de la jeune femme sont la GIZ (PRoFoPEJ), l'ANADEB, la Banque mondiale, les facilitateurs, le coach et l'IMF.

Facteurs clés de succès

Plusieurs facteurs ont facilité la réalisation de cette bonne pratique :

- la subvention apportée par le projet à la jeune femme
- l'accompagnement personnalisé pendant six mois
- l'approche genre et l'inclusion promues par le projet
- la subvention pour la résilience des jeunes vulnérables face à la COVID-19
- l'engagement de la bénéficiaire à faire prospérer son AGR
- la création d'une garderie des enfants lors des THIMO et des formations FoDA, etc.

Limites

Quelques limites ont été recensées :

- la saturation du marché du fait que plusieurs femmes exercent la même activité
- les charges de la famille presque entièrement supportées par la

bénéficiaire, ce qui comporte des risques pour la pérennité de son AGR
- la vulnérabilité de la bénéficiaire face aux chocs
- les difficultés de déplacement et d'approvisionnement liées au handicap de la bénéficiaire.

Enseignements tirés

Les principaux enseignements tirés sont :

- l'approche genre et la démarche inclusive adoptées par le projet permettent de toucher les populations les plus vulnérables
- l'accompagnement personnalisé est une approche pertinente permettant d'accroître la chance de réussite de l'AGR
- le handicap n'est pas une fatalité, on peut bien réussir dans la vie avec un handicap à l'instard de Mme Abibata.

Durabilité

Les éléments de durabilité sont :

- les compétences acquises durant le projet
- le revenu amélioré
- l'accompagnement continue de l'ANADEB et ses partenaires opérationnels sur le terrain.

Témoignages

«…Vraiment, le cas de cette dame constitue pour nous tous un soulagement. Car quand nous l'avons vue pour la première fois, nous nous sommes dit que s'il y a une possibilité de la choisir d'office parmi les bénéficiaires, indépendamment du tirage au sort, on allait le faire. Mais malheureusement, le protocole de sélection ne prévoit rien en ce sens. Tout le monde doit passer par la sélection au hasard. Et donc, malgré notre bonne volonté, nous ne pouvions rien faire et nous n'avons rien fait aussi. Elle a donc dû se soumettre à l'épreuve du tirage au sort comme tous les autres candidats. Quand par hasard, elle a tiré un numéro gagnant, ce fut un soulagement général. Et compte tenu de son handicap, sa contribution à la réalisation des travaux de réhabilitation de la voie qui mène dans le village consistait à s'occuper des petits enfants des autres femmes qui participent aux travaux…» : Témoignage d'un membre de l'équipe régionale de l'ANADEB.

« *Vous savez, avant le projet, cette femme ne faisait rien dans le village ici. Elle vivait seulement des revenus de son mari qui est agriculteur. Mais avec sa participation au projet, elle devient une référence dans le village. Je vous dis qu'aujourd'hui, ses enfants arrivent à manger. Deux parmi eux ont commencé à aller à l'école, alors qu'avant tous les quatre n'y allaient pas. Si d'ici un an, on peut trouver quelque chose pour la soutenir encore, ce sera très intéressant...»* : Laré Nibtongue, président du CVD de Kpenkparpak, préfecture de Tandjoaré.

OUVERTURE D'UN ATELIER DE COIFFURE HOMMES À NADOBA À 30 KM DE KANTÈ

Etoka Koubayonkou Valentin dans son atelier de coiffure à Nadoba

« Grâce au projet EJV, ma vie a beaucoup changé !
D'abord je suis revenu près de mes parents à la maison. J'ai une femme et un enfant, et j'ai réussi à mettre ma femme en apprentissage. J'ai payé son contrat, et je lui ai acheté une machine pendant qu'elle est encore en apprentissage.
J'ai appuyé mon papa à faire l'élevage. J'aide mes jeunes frères en payant leur scolarité.
Je projette d'agrandir mon atelier » : Etoka Koubayonkou Valentin, Coiffeur, jeune bénéficiaire, Nadoba, préfecture de la Kéran.

Contexte

Le jeune Etoka Koubayonkou Valentin, coiffeur de son état, était au Bénin quand son village, Nadoba, a été sélectionné pour bénéficier du projet EJV. Ce trentenaire s'essayait dans la coiffure depuis les bancs d'école. Après le BAC2 série A4 et devant l'impossibilité de poursuivre les études supérieures,

faute de ressources, il s'est résolu à se perfectionner dans le domaine. Une fois le perfectionnement terminé, il éprouvait des difficultés à s'installer. Il quitte alors Nadoba pour le Bénin d'où il a été informé du projet...
Revenu au bercail, il se fait sélectionner et bénéficie du projet. Il a pu épargner les 40 000 FCFA exigés et, avec les conseils des animateurs, il a opté pour l'ouverture d'un salon de coiffure qui fait de lui aujourd'hui une référence dans le village et au-delà.

Objectif
L'objectif de Valentin est d'ouvrir le salon de coiffure et d'en faire une AGR qui lui permette de gagner décemment sa vie.

Résultats
Les résultats obtenus par ce jeune sont multiples :

- Ouverture du salon de coiffure
- Revenu oscillant entre 1000 FCFA et 2000 F CFA par jour
- Revenu annuel : plus de 300 000 FCFA
- Montant épargné : 304 000 FCFA
- Montant en caisse : 80 000 FCFA.

Impact
Plusieurs impacts ont été recensés :

- l'inclusion financière et l'insertion socio-économique du jeune
- l'amélioration du niveau de revenu et des conditions de vie du jeune et de son ménage
- l'ascension sociale du bénéficiaire.

Partenaires / parties prenantes
Les parties prenantes au succès de l'activité du jeune sont la GIZ (PRoFoPEJ), l'ANADEB, la Banque mondiale, les facilitateurs, le coach, l'IMF et l'ONG/Cabinet.

Innovations et facteurs clés de succès
Les innovations et facteurs de succès sont de divers ordres, à savoir :

- l'accompagnement personnalisé du jeune (coaching), une innovation majeure
- la disponibilité de la subvention pour financer le jeune
- l'engagement et la détermination du jeune à participer au THIMO et à réussir avec l'appui financier reçu
- la capacité d'épargne du jeune.

Limites
On peut citer, en termes de contraintes :

- les délestages intempestifs
- la durée trop courte du coaching
- l'enveloppe financière limitée.

Enseignements tirés
Deux enseignements sont tirés :

- Tous les jeunes peuvent bien réussir à condition d'être déterminés et de bénéficier des appuis nécessaires
- Le coaching est un facteur clé de succès de l'insertion socio-économique des jeunes.

Durabilité

Comme facteurs de durabilité, on peut citer :

- le compte ouvert dans l'IMF
- les matériels de travail acquis
- les compétences acquises grâce aux formations reçues.

Reproductibilité et changement d'échelle

Pour parvenir à reproduire cette expérience, il faudra s'assurer de :

- la disponibilité des ressources (financières et humaines) suffisantes
- l'engagement des jeunes à participer au projet
- la formalisation des contrats avec des IMF etc.

Témoignage

« *Moi, j'étais en train de me perdre au Benin. Partir de chez soi en abandonnant sa famille n'est pas une bonne chose. Je pense que le fait que je sois revenu ici aux cotés des autres jeunes de mon village pour travailler est une grande opportunité. Je remercie beaucoup l'ANADEB de m'avoir ramené ici* **» :** *Va*lentin, Coiffeur, jeune bénéficiaire, Nadoba.

MARAÎCHAGE (GOMBO, GBOÉBÉSSÉ, CHOUX, LAITUE, ETC.) À OUMOIDJOAWA À 42 KM DE SOKODÉ

M. DADJA Aklesso sur son tricycle

M. DADJA Aklesso dans son jardin

« Moi, pendant la réalisation du projet, au lieu de dépenser 1500 FCFA, je dépensais seulement 500 FCFA et j'épargnais 1000 FCFA. En plus, avant le projet, je faisais déjà du jardinage. Ce que je trouvais, je le versais sur mon compte. Donc à la fin des THIMO et des formations, quand j'ai encore reçu les 60 000 FCFA de subvention du projet, j'avais suffisamment d'argent pour développer mon jardin et mes champs… Avec l'appui de l'ANADEB et tout ce que j'ai pu ajouter grâce à mes activités, j'ai eu 1 600 000 FCFA. J'ai pris 930 000 FCFA pour acheter un tricycle. J'ai aussi acheté une moto à 280 000 FCFA. Avec l'ANADEB, ça marche beaucoup chez moi. Avec les formations que nous avons suivies, j'ai beaucoup bénéficié. Cela a aussi permis à tout le monde d'avoir un compte pour son argent. Pour aller retirer de l'argent, c'est sur programme. Le projet EJV a transformé ma vie » : Dadja Aklesso, bénéficiaire EJV, Omoidjoawa, préfecture de Tchamba.

Contexte

S'il y a des jeunes dont l'histoire restera intimement liée au projet EJV, M. DADJA Aklesso figure parmi ceux-là. Dadja Aklesso est un jeune agriculteur résidant à Oumoidjoawa dans la préfecture de Tchamba. Si beaucoup de bénéficiaires du projet EJV s'en sont servis pour lancer leurs affaires, tel n'a pas été le cas de ce jeune qui, avant le projet, associait déjà le maraichage à l'agriculture. Fort de cette avance, il a réussi à épargner 80 000 FCFA sur le projet EJV, au moment où beaucoup de ses collègues peinaient à réunir les 40 000 FCFA exigés. Une somme qui lui a permis de bénéficier de la subvention de 60 000 FCFA pour renforcer ses activités.

Objectif

L'objectif de DADJA Aklesso est de renforcer son activité génératrice de revenus et de réussir à en faire un emploi décent et durable.

Résultats

Le jeune Aklesso a obtenu des résultats satisfaisants, à savoir :

- le renforcement de ses activités maraichères et agricoles
- un revenu mensuel d'au moins 60 000 FCFA
- un revenu annuel minimum de 500 000F FCFA
- une épargne de 140 000 FCFA
- un montant en caisse s'élevant à 140 000 FCFA
- la création d'emplois temporaires pour d'autres jeunes au village.

Impacts

Le projet a eu plusieurs impacts pour le jeune Aklesso. On note :

- un renforcement de l'inclusion financière du jeune

- l'amélioration de son niveau de revenu et des conditions de vie de son ménage
- l'ascension sociale du jeune.

Partenaires / parties prenantes

Les parties prenantes au succès de l'activité du jeune sont la GIZ (PRoFoPEJ), l'ANADEB, la Banque mondiale, les facilitateurs, le coach, l'IMF, les ONG/Cabinets.

Facteurs clés de succès

Comme facteurs clés de succès dans le cadre du projet, on a :

- l'appui financier au jeune
- la détermination du jeune
- le coaching
- les formations reçues et en particulier l'éducation financière
- l'existence d'un cours d'eau utilisé pour l'arrosage de son jardin
- l'expérience du jeune dans des projets antérieurs, notamment avec AGAIB.

Limites

Les principales limites sont :

- la trop forte dépendance de l'AGR du jeune par rapport à l'eau de la rivière qui s'assèche à certaines périodes de l'année
- la chute, par moment, des prix des produits que le jeune met sur le marché

- la qualité des matériels de travail, notamment la capacité trop petite des motopompes par rapport aux besoins.

Enseignements tirés

Les enseignements tirés sont :

- le fait pour le jeune d'exercer l'AGR avant l'avènement du projet a facilité sa réussite
- le fait pour le jeune de signer des contrats avec ses ouvriers met tout le monde à l'aise tout au long de la collaboration
- le niveau de scolarisation n'est pas une condition sine qua non mais il peut constituer un atout pour entreprendre une AGR à l'instar d'Aklesso qui a atteint la classe de 4ème.

Durabilité

Les éléments de durabilité sont :

- le compte ouvert
- les matériels acquis
- les compétences acquises grâce aux formations reçues.

Reproductibilité et changement d'échelle

Pour la reproductibilité de ce projet, il faut :

- l'existence du besoin d'insertion des jeunes
- la disponibilité des ressources financières et humaines nécessaires et suffisantes
- la formalisation de la collaboration avec les IMF

- l'engagement et la détermination du jeune.

Témoignage

« J'ai beaucoup apprécié les formations qu'on nous a données. Il y a aujourd'hui une nette différence entre ceux qui ont suivi les formations et ceux qui n'en ont pas bénéficié. Avant, nous déposions l'argent à la maison en toute insécurité. Maintenant nous avons tous des comptes bancaires où nous faisons nos épargnes. Avec l'appui de l'ANADEB, mes activités se sont élargies. Avant, je faisais un demi-hectare de champ. Mais avec la subvention et mes propres épargnes, je fais plusieurs hectares. Pour le gombo, avant je fournissais un ou deux sacs par cueillette à mon principal client. Mais cette année, je lui fournirai environ 6 ou 7 sacs. Mes clients aussi sont satisfaits. Pour m'aider dans mes travaux champêtres, je recrute des jeunes du village. Cette année par exemple j'en ai pris quatre (04). Je leur paie 350 000 FCFA par personne pour toute la saison. Ce sont eux qui font tout. Ils travaillent dans mes champs d'anacarde, de maïs, etc. Généralement, nous signons un contrat à la gendarmerie avec le père du jeune. Et c'est vers la fin du mois de décembre qu'ils prennent la totalité de leur argent. Pour la récolte, je recrute souvent 16 à 20 personnes dont des femmes et des hommes. Ils sont payés à 1000 FCFA par jour. Avec ANADEB, ça marche beaucoup chez moi. Je suis comblé » : DADJA Aklesso, bénéficiaire de subvention du projet pour son AGR.

ELEVAGE DES POULES PAR TCHAKPANA KOSSI À AGADJA/EKÉTO/WAWA À 45 KM D'ATAKPAMÉ

TCHAKPANA kossi
bénéficiaire, Agadja

« J'apprécie beaucoup le travail que l'ANADEB a fait dans notre village : cela nous a beaucoup aidés. Avant, il n'y avait pas beaucoup d'activités ici et l'argent circulait peu. Les jeunes partaient travailler au Ghana, au Bénin ou au Burkina. Mais lorsque l'ANADEB est arrivée, on a remarqué que beaucoup de ces jeunes travaillent maintenant et disposent d'un peu plus de moyens financiers. La piste qu'on a faite a désenclavé le village et le canton. De mon côté, le travail que je faisais avant (le métayage), ne me rapportait pas beaucoup d'argent. Je n'arrivais pas à assurer le nécessaire à la maison, et cela engendrait de petites querelles entre ma femme et moi. Même les enfants ne recevaient pas de l'argent pour aller à l'école. Mais aujourd'hui, je suis à l'aise grâce à EJV. Les enfants aussi n'ont plus de problème pour aller à l'école. J'ai acquis un peu de connaissances, je sais comment gérer mon argent. Je fais de l'élevage de poules et je prépare du sodabi. Donc je gagne des deux côtés. Actuellement, j'ai 71 poules » : TCHAKPANA kossi, Agadja, préfecture de

Contexte

Si beaucoup de jeunes ont bénéficié de l'appui financier de l'ANADEB dans le cadre du projet EJV à Agadja, il demeure que tous n'ont pas eu le même succès. Mais le cas du jeune TCHAKPANA Kossi mérite d'être documenté et partagé. Jusqu'à l'avènement du projet, ce jeune trentenaire vivait du métayage. Cette activité ne permettait pas à ce père de famille de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. En dépit de son dynamisme et de son envie d'être plus productif, il est limité par les moyens, et voyait tous ses rêves s'arrêter à l'étape de projet.

C'est dans ce contexte qu'il a été tiré au sort pour bénéficier du projet EJV. Il a pu épargner les 40 000 FCFA nécessaires pour l'obtention de la subvention, après que son plan d'affaires ait été approuvé par l'ANADEB.

Objectif

L'objectif de Tchakpana est de développer l'élevage de poules afin d'en faire une activité susceptible de l'aider à faire face aux besoins de sa famille.

Résultats

- Renforcement des activités génératrices de revenus
- Revenu journalier : 15 000 FCFA environ
- Revenu mensuel : 40 000 FCFA
- Revenu annuel : 400 000 FCFA
- Montant épargné : 30 000 FCFA
- Montant en caisse : 30 000 FCFA.

Impacts
Les éléments d'impacts suivants ont été recensés :

- l'inclusion financière et l'insertion socio-économique du jeune
- l'amélioration du niveau de revenu du jeune et des conditions de vie de son ménage
- l'ascension sociale du jeune.

Partenaires / parties prenantes
Les parties prenantes au succès de l'activité du jeune sont la GIZ (PRoFoPEJ), l'ANADEB, la Banque mondiale, les facilitateurs, le coach, l'IMF, l'ONG/le Cabinet, la famille (femmes et enfants) du jeune.

Facteurs clés de succès
Pour ce qui est des facteurs de succès, on peut noter :

- l'appui financier apporté au jeune
- le dynamisme et la détermination du jeune
- l'appui/conseil du coach
- les actions de renforcement des capacités, y compris en matière de gestion financière
- l'implication de l'ensemble du ménage du jeune dans ses AGR.

Limites
Les principales limites sont :

- la subvention limitée
- le manque de ressources pour agrandir l'enclos visiblement trop petit

- le retard dans l'écoulement de stock d'alcool en raison de la pauvreté dans le village.

Enseignements tirés

Quelques enseignements peuvent être tirés :

- la réussite de Tchakpana dans son AGR est largement favorisée par les actions de renforcement des capacités
- l'appui du coach est un déterminant majeur du succès du jeune
- même sans être diplômés à l'instar de Tchakpana qui a un niveau de scolarisation primaire, les jeunes peuvent facilement réussir une AGR et se prendre en charge s'ils bénéficient d'un bon accompagnement.

Durabilité

Les éléments de durabilité sont :

- le compte ouvert
- les compétences acquises grâce aux formations reçues.

Reproductibilité et changement d'échelle

Pour reproduire le projet ou cette activité, il faut :

- la disponibilité des ressources financières et humaines nécessaires
- le coaching
- des formations adaptées aux besoins du jeune bénéficiaire
- la formalisation de la relation avec les IMF
- l'engagement et la détermination du jeune.

Témoignages

« Moi je peux dire que le projet EJV a bien marché chez nous parce qu'on a appris à travailler ensemble, à s'aider et à se comprendre mutuellement. Il y a surtout le fait que nous avons beaucoup tiré profit des formations et nous les avons mises en pratique. Les formateurs, sachant que nous ne sommes pas instruits, nous expliquaient les modules de façon familière et terre à terre pour que nous puissions comprendre. Grâce à cela, et aux cours d'alphabétisation, certains parmi nous peuvent maintenant écrire leurs noms et faire des calculs ; d'autres peuvent dire quelques mots de français. Moi, mon coach m'a beaucoup aidé. Il m'enseignait presque tout : comment gérer mon argent, comment constituer mon épargne sur mon compte, comment répartir l'argent pour réaliser mes activités, comment diversifier mes activités, etc. J'ai acquis de nombreuses connaissances. Aujourd'hui, je sais comment gérer mon argent. Je fais de l'élevage de poules, et je produis de la liqueur locale (sodabi). Le matin, je vaque à mes occupations de commerce de boisson que je prépare pendant que ma femme et mes enfants s'occupent de l'entretien des poules. Des fois, si ma femme n'est pas là, et si je suis disponible, j'ouvre sa boutique et à la fin de la journée, je lui rends compte, et on fait ensemble les inventaires. En outre, tout le monde sait que j'entretiens bien mes poules, et c'est chez moi que les gens viennent payer de la volaille. Je n'ai même pas besoin de me déplacer pour aller au marché. Je vends tout en étant à la maison. Ce projet a apporté beaucoup de changements dans ma vie » : TCHAKPANA kossi, bénéficiaire, Agadja, préfecture de Wawa.

ENGRAISSEMENT DE PORCS PAR DEDJI KOKOUVI À ADANKONOU KOPÉ/HOMPOU/BAS-MONO À 20 KM D'AFAGNA

« Je suis DEDJI Kokouvi. J'ai 7 enfants et une femme. J'ai opté pour l'élevage de porcs en me disant que si dans les quatre mois à venir je peux vendre et racheter d'autres porcs, le gain sera plus rapide. Ce serait mieux que le travail agricole. Lorsque j'ai regroupé les 100 000 FCFA issus de mon épargne et de la subvention du projet EJV, j'ai acheté 8 porcs. Pendant les périodes des fêtes, j'en ai revendu une partie à 94 000 FCFA. Actuellement, j'ai une épargne de 44 400 FCFA sur mon compte. J'ai enregistré tout ça dans un cahier. J'avais trop de difficultés mais grâce à ce projet, je m'en sors bien aujourd'hui. Je paye les fournitures scolaires de mes enfants. Je les emmène à l'hôpital lorsqu'ils sont malades, et je m'occupe bien de ma femme. Petit à petit, il y a un changement qui intervient dans ma vie » : DEDJI Kokouvi, bénéficiaire dans le village de à Adankonou Kopé, préfecture de Bas-Mono.

Contexte

A l'instar d'un grand nombre de jeunes des villages sélectionnés pour bénéficier du projet EJV, DEDJI Kokouvi est un jeune vivant à Adankonou Kopé sans grand espoir d'un lendemain radieux. Tout comme beaucoup de ses camarades, il faisait de l'agriculture mais la pauvreté du sol et les aléas (rareté des pluies) ne permettaient pas un rendement susceptible de l'aider à faire face à ses besoins. Pour occuper ses heures perdues, il recourait constamment à la chasse. Mais là aussi, en raison du niveau avancé du braconnage dans la zone (le Sud-Est Maritime), cette activité ne lui rapportait que très peu.

C'est dans ce contexte que son village et lui-même ensuite ont été sélectionnés pour bénéficier du projet EJV. Alors que la crise liée à la COVID-19 avait amené beaucoup de ses pairs à dépenser tous leurs revenus issus des THIMO, le jeune Kokouvi DEDJI a su consentir tous les sacrifices pour épargner les 40 000 FCFA nécessaires pour être maintenu dans le processus du projet. Il a donc pu bénéficier de la subvention de 60 000 FCFA pour démarrer cette activité. Avec les conseils de son coach, et tenant compte de son environnement, il est aujourd'hui éleveur de porcs.

Objectif

L'objectif du jeune Kokouvi DEDJI est d'acheter, engraisser et revendre des porcs en vue de dégager des bénéfices et subvenir à ses besoins et ceux de sa famille.

Résultats

Le jeune DEDJI a déjà obtenu quelques résultats dans son AGR :

- AGR fonctionnelle

- une porcherie contenant 11 porcs
- un chiffre d'affaires d'un montant de 94 000 FCFA.

Impacts
Deux impacts majeurs ont été identifiés :

- l'inclusion financière et l'insertion socio-économique du jeune
- l'amélioration de ses conditions de vie.

Partenaires / parties prenantes
Les parties prenantes au succès de l'activité du jeune sont la GIZ (PRoFoPEJ), l'ANADEB, la Banque mondiale, les facilitateurs, le coach, l'IMF, l'ONG/le Cabinet.

Facteurs clés de succès
Les facteurs clés de succès sont :

- la subvention reçue
- le dynamisme et la détermination du jeune
- les appuis/conseils du coach
- les actions de renforcement des capacités, y compris en matière de gestion financière
- les prérequis disponibles en technique d'élevage de porcs.

Limites
Les limites constatées sont :

- mauvais dimensionnement de l'AGR par rapport aux ressources

financières du jeune (enclos trop petit par rapport au nombre d'animaux élevés)
- hygiène insuffisante de la porcherie.

Enseignements tirés
Trois enseignements majeurs sont tirés :

- la réussite du jeune dans son AGR est facilitée par les actions de renforcement de capacités
- l'appui du coach est un déterminant majeur du succès du jeune
- le suivi exercé par le CVD permet de s'assurer que le jeune maintient son activité.

Durabilité
Les éléments de durabilité notés sont :

- le compte ouvert au sein de l'IMF
- les compétences acquises grâce aux formations reçues.

Reproductibilité et changement d'échelle
Pour reproduire ce projet, il faut :

- la disponibilité des ressources financières et humaines nécessaires et suffisantes
- l'engagement et la détermination du jeune
- la formalisation de la collaboration avec les IMF.

Témoignages

« *Le coach nous a enseigné beaucoup de choses : comment entretenir notre affaire, comment mener à bien nos activités afin que cela impacte notre vie, comment bien gérer nos fonds, comment faire un prêt, les conditions dans lesquelles nous devons faire le prêt pour être crédible, comment présenter nos demandes de crédit pour être éligibles, comment nourrir et entretenir nos animaux pour que cela soit rentable. Moi, j'ai beaucoup appris de ce projet* » (DEDJI Kokouvi, jeune bénéficiaire)

« *Le jeune éleveur de porcs que nous sommes venus voir, n'était pas éleveur. Avant le projet, il était chasseur. Mais depuis le démarrage du projet, il a su mettre en valeur l'accompagnement offert, et aujourd'hui, il a une moto à sa disposition et a beaucoup de porcs dans son enclos* » : Adankonou Kodjo, président CVD, village d'Adankonou Kopé, préfecture de Bas-Mono.

Références bibliographiques

1. ANADEB, Brochure EJV : Mai 2019
2. ANADEB, Protocole pour la sélection aléatoire des jeunes : Octobre 2018
3. ANADEB, PV de sélection des jeunes bénéficiaires
4. ANADEB, Rapport 1er trimestre 2019 : Avril 2019
5. ANADEB, Rapport 1er trimestre du projet EJV : Avril 2018
6. ANADEB, Rapport 2ème trimestre du projet EJV : Juillet 2018
7. ANADEB, Rapport 3ème trimestre du Projet EJV : Octobre 2018
8. ANADEB, Rapport annuel d'activités 2018, version finale consolidée
9. ANADEB, Rapport annuel de mise en œuvre du projet EJV, 2020.
10. ANADEB, Rapport de l'atelier d'évaluation de la convention de partenariat ANADEB /EJV – GIZ/PROFOPEJ, ANADEB, janvier 2020
11. ANADEB, Rapport de l'atelier de sélection des communautés bénéficiaires dans les savanes : Mai 2018
12. Banque mondiale, Aide-mémoire de la mission BM du 16-22 Sept et du 04-10 Nov 2018
13. Banque mondiale, Aide-mémoire de la mission BM du 27 février au 09 mars 2019
14. Banque mondiale, Aide-mémoire de la mission BM du 28 Février au 9 Mars 2019
15. Banque mondiale, Document projet EJV (PAD) : Février 2017
16. Banque mondiale, Manuel d'exécution du projet EJV : Décembre 2018
17. Banque mondiale, Stratégie de mise en œuvre du projet EJV : Avril 2018
18. INSEED, Enquête QUIBB, 2015

19. INSEED, Profil de la pauvreté au Togo, 2015
20. N'djambara M. et al., Evaluation de la mise en œuvre de la formation en entrepreneuriat avec l'outil FoDA dans le cadre de EJV, ANADEB, octobre 2020
21. OIT, Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 Protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable, Genève, 2017.
22. République Togolaise et Banque mondiale, Accord de financement du projet EJV : Avril 2017
23. République togolaise et Banque mondiale, Accord de projet : Avril 2017
24. République Togolaise, Plan National de Développement (PND) 2018-2022, version d'août 2018

« Je m’engage, ma Nation me soutient. »

AGBALEPEDOGAN, Rue 48 Maison 426, Villa Malou
01 B.P. : 2098 Lomé-Togo - Tél : +228 22 25 57 11
E-mail : anadeb@anadeb.org - Site web : www.anadeb.org